



Rapport d'activité 2011

Le mot de la Présidente.....	5		
1. GOUVERNANCE.....	10		
Les instances de gouvernance	10		
La réforme des statuts	11		
2. GESTION ET PILOTAGE DE LA STRUCTURE.....	12		
Bilan financier	13		
Bilan social	16		
Développement d'outils de gestion et de pilotage	18		
Locaux et équipements	18		
3. REPRÉSENTATION DU RÉSEAU.....	20		
Représentation dans des instances et manifestations nationales et internationales	21		
Renforcement des partenariats et des collaborations scientifiques	23		
4. APPUI, ANIMATION DU RESEAU ET CENTRE DE RESSOURCES.....	26		
Appui au développement du réseau	27		
Animation du réseau	29		
Appui au portage de projets inter-CBN	32		
5. EXPERTISES POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT ET DES INSTITUTIONS PUBLIQUES.....	34		
Appui à l'élaboration de la liste rouge de la flore menacée de France métropolitaine	35		
Appui au MEDDTL et au MNHN sur les Plans Nationaux d'Action - Flore	37		
Appui sur les espèces floristiques de la convention de Berne non transposées en droit français			
Élaboration d'un dossier scientifique sur <i>Tolypella salina</i>			
Contribution à l'élaboration de référentiels taxonomiques	38		
Appui à l'élaboration de la méthode d'évaluation de l'état de conservation des habitats agropastoraux	38		
Autres expertises Flore et Habitats	39		
Appui à l'expertise internationale (report de programmation 2010)	39		
6. APPUI AUX POLITIQUES RÉGLEMENTAIRES DE L'ÉTAT.....	40		
Développement d'un pôle bryologie	41		
Appui à la conception du Système d'Information sur la Nature et les Paysages	42		
7. APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE NATIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ.....	46		
Coordination des actions de lutte contre les « Espèces Exotiques Envahissantes – Flore »	47		
Appui aux politiques de l'État dans les DOM et COM	48		
Contribution à la mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue (TVB)	48		
Coordination de l'évaluation de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaires pour la Flore et les Habitats	49		
Lancement du programme de Cartographie nationale des Habitats (CARHAB)	51		
Cartographie nationale de l'Ambroisie	53		
Appui à la commission des ressources génétiques forestières	53		
8. CRÉATION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION ET DE DIFFUSION DES CONNAISSANCES.....	54		
Création de supports de communication	55		
Diffusion des connaissances : livre rouge tomes I et II	56		
Annexes.....	57		



Le Mot de la présidente

Après la reconnaissance législative des CBN et de leur fédération dans le cadre de la loi Grenelle du 12 juillet 2010, l'année 2011 a constitué une étape importante pour la FCBN à travers la poursuite de sa phase de consolidation et de montée en puissance initiée en 2010.

2011 restera comme une année difficile pour les huit salariés de la FCBN, du fait d'une vacance de deux mois du poste de directeur et d'une vacance de huit mois du poste de directeur adjoint. Ces difficultés ont été accentuées par l'exiguïté des locaux de la Fédération, dont l'extension n'a pu être effective que le 5 septembre. Bien que plus adaptés, ces nouveaux locaux restent provisoires car étant situés sur deux sites distincts, et étant peu propices à un fonctionnement efficace et à une bonne dynamique d'équipe. L'année a également été marquée par une erreur de recrutement sur le poste de secrétaire-comptable, contraignant le directeur à suppléer dans des tâches administratives et financières très chronophages et le rendant peu disponible pour la jeune équipe de la FCBN.

Dans ce contexte, l'équipe a néanmoins répondu aux nombreuses sollicitations pour le déploiement de programmes nationaux, l'animation du réseau et l'appui à l'émergence de nouveaux conservatoires, notamment aux Antilles, et ce malgré un effectif limité. Les recrutements, indispensables pour renforcer les compétences « SI-géomatique » et « Flore et Habitats » de l'équipe n'ayant été arbitrés que tardivement, ne pourront être effectifs qu'en 2012. C'est avec passion et un engagement de tous les instants que chacun a contribué au déploiement de ces programmes nationaux, présentés ci-après, tels que la cartographie nationale des habitats, le rapportage européen N2000...

Répondant à des attentes fortes du MEDDTL pour la mise en œuvre de projets nationaux, la FCBN a également travaillé tout au long de l'année au renforcement de ses partenariats. Ce positionnement a nécessité des débats internes au réseau et des négociations parfois difficiles avec les partenaires, dont le MNHN. Nous sommes ainsi parvenus à conforter une relation partenariale constructive autour de cet objectif commun qu'est la connaissance au service de la biodiversité. Le travail d'élaboration d'un projet de convention tri-partite MEDDTL/MNHN/FCBN a permis de réaffirmer la place octroyée par l'Etat aux CBN et à leur Fédération dans le domaine de la connaissance en matière de Flore sauvage et d'Habitats naturels et semi-naturels, comme référents pour l'élaboration de méthodologies et protocoles « Flore et Habitats », l'agrégation et la validation des données au niveau national.

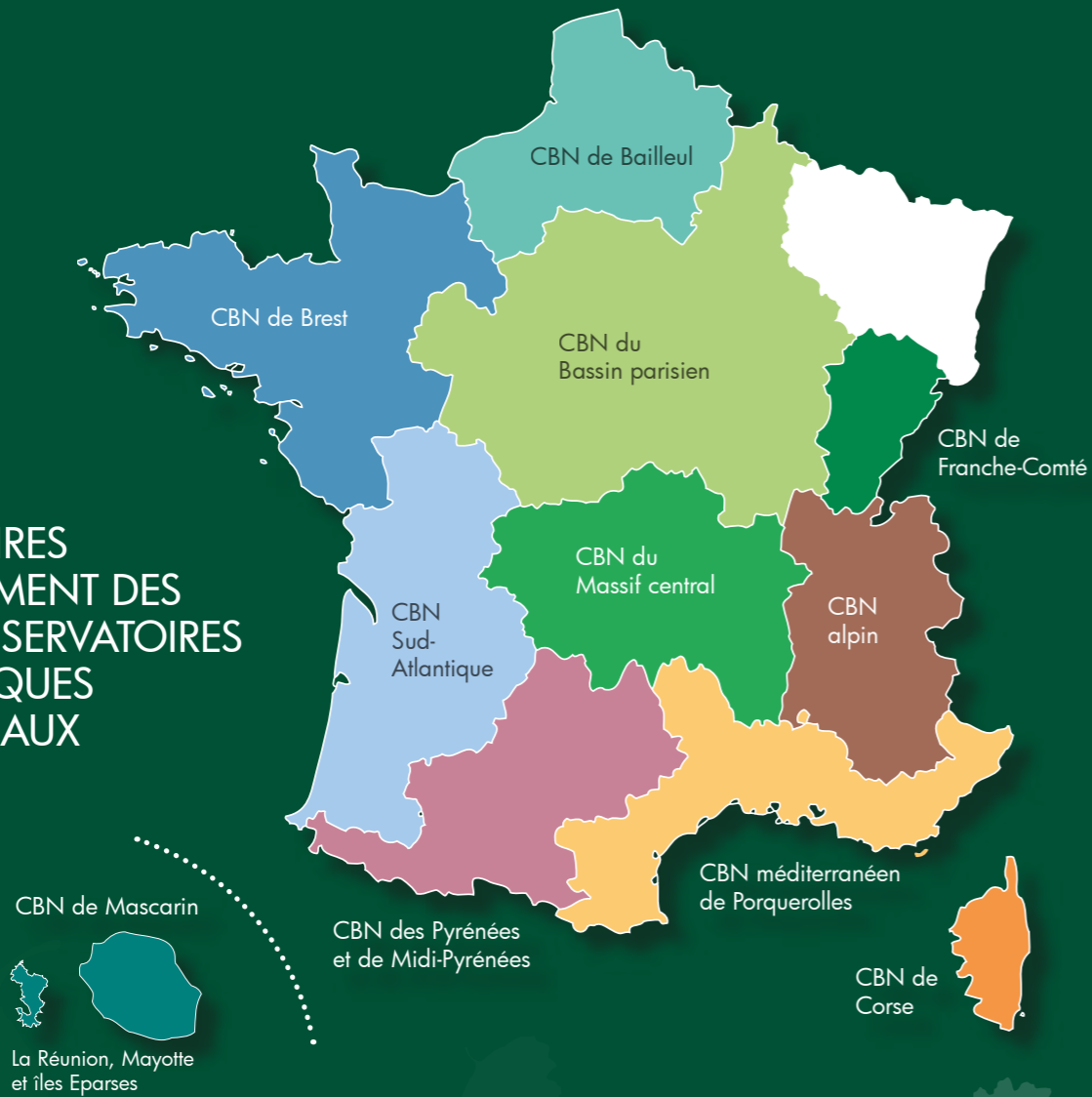
La FCBN a par ailleurs été force de propositions dans l'élaboration des grandes lignes du cadre méthodologique du programme de cartographie nationale des habitats, dans la poursuite du travail engagé en 2010.

Enfin, l'implication dans nos actions partagées de tous les directeurs de CBN et membres du Bureau mérite d'être soulignée. Elle constitue un élément déterminant pour faire rapidement émerger une Fédération plus forte qui soit pleinement en capacité de faire rayonner, au niveau national, les actions des CBN.

Bonne lecture !

Mme Christiane FARRET-HUNERFURST

TERRITOIRES D'AGRÉMENT DES 11 CONSERVATOIRES BOTANIQUE NATIONAUX



REPÈRES

- **11 conservatoires** botaniques agréés par le MEDDTL
- plus de **300 salariés**,
- **91 départements** couverts par les territoires d'agrément,
- **7 jardins conservatoires**,
- **9 banques de graines**,
- **+ de 20 millions de données** d'observation sur la flore,
- des **dizaines de milliers d'hectares** d'habitats naturels cartographiés

LES CONSERVATOIRES BOTANIQUE NATIONAUX

Une expertise et une mission de service public reconnues ...

Bénéficiant d'une reconnaissance législative depuis la loi portant engagement national pour l'environnement dite loi Grenelle II du 12 juillet 2010 (article L. 414-10 du code de l'environnement), les Conservatoires botaniques nationaux (CBN) exercent des missions de connaissance de l'état et de l'évolution de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels, d'identification et de conservation de la flore et des habitats rares et menacés, de concours scientifique et technique auprès des pouvoirs publics (État, collectivités territoriales) et de sensibilisation du public. Ils participent à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'inventaire du patrimoine naturel. Dans le cadre de leur mission de service public, et à partir de leurs travaux d'inventaire de terrain, ils priorisent la conservation d'espèces rares ou menacées sur leur territoire d'agrément. En appui à cette stratégie, ils gèrent, en cas de besoin, des banques de graines et des cultures conservatoires. Ils mènent leurs actions de conservation en partenariat avec de nombreuses structures institutionnelles ou associatives.

Les CBN sont aujourd'hui des outils majeurs de la mise en œuvre de la politique de l'État dans le cadre des conventions internationales, des directives européennes, de la législation nationale, pour la connaissance et la protection de la flore sauvage et des habitats naturels.

... mises en œuvre par un réseau de professionnels

Le réseau des CBN emploie plus de 300 personnes et regroupe onze structures agréées par le ministère chargé de la protection de la nature (MEDDTL) : dix en métropole et une pour La Réunion, Mayotte et les îles Eparses. Deux conservatoires préparent actuellement un dossier de demande d'agrément aux Antilles et deux projets sont en développement, l'un en Guyane et l'autre en vue d'une couverture géographique complète dans le Nord-Est de la France.

Conservatoire Botanique National



LES 4 MISSIONS DES CBN

(art. D 416-1 et suivants du code de l'Env.)

la connaissance de l'état et de l'évolution de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels,



l'expertise, la fourniture à l'État, à ses établissements publics, aux collectivités territoriales, d'un concours technique et scientifique en matière de flore sauvage et d'habitats naturels et semi-naturels,



la conservation in et ex situ, l'identification et la conservation des éléments rares et menacés de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels,



l'information et l'éducation du public à la connaissance et à la préservation de la diversité végétale.



REPÈRES

7 juillet 1999

Arrêté ministériel du Ministère en charge de la protection de la nature approuvant les statuts de la FCBN

17 juin 2000

Création de l'association "Fédération des Conservatoires botaniques nationaux"

2004

Recrutement d'un premier salarié.

octobre 2009

Lancement de la constitution d'une équipe scientifique et technique permanente et installation dans des locaux temporaires à Montreuil (93).

12 Juillet 2010

Reconnaissance législative des CBN et de leur fédération (loi Grenelle 2)

LEUR FÉDÉRATION

Conformément à l'article L.414-10, du code de l'environnement, modifié par la loi Grenelle II du 10 juillet 2010, « Une fédération nationale regroupe l'ensemble des conservatoires botaniques nationaux. Elle assure une coordination technique pour l'exercice de leurs missions et les représente auprès des pouvoirs publics ».

Créée en 2000, cette fédération (FCBN), de statut associatif, n'a compté qu'un unique salarié jusque fin 2009. Depuis cette date et grâce au soutien financier du MEDDTL, une équipe scientifique et technique a été recrutée. Désormais, la FCBN joue un rôle de tête de réseau et de plate-forme technique de coordination de dossiers nationaux.

Les missions confiées par le MEDDTL à la FCBN font l'objet d'une convention pluriannuelle d'objectifs 2009-2011 qui a vocation à être renouvelée.

Une Fédération « tête de réseau »...

Source d'identité et de gouvernance commune, la FCBN favorise au sein du réseau l'harmonisation des stratégies et des outils et le développement de la coopération. Elle joue un rôle d'appui, d'animation du réseau et de centre de ressources pour ses membres et leurs partenaires.

Elle est l'interlocuteur et le partenaire, au plan scientifique et technique, des pouvoirs publics et notamment du MEDDTL, des organismes scientifiques comme le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), et des fédérations nationales de gestionnaires d'espaces naturels. À la demande du MEDDTL, elle contribue à compléter la couverture territoriale des CBN en apportant son appui aux projets d'émergence de nouveaux conservatoires, tant en métropole qu'en Outre-mer.

La FCBN défend un certain nombre d'intérêts communs de ses membres, dont les ressources financières, tant auprès de l'État que des collectivités territoriales, et peut proposer des évolutions à caractère législatif ou réglementaire. Elle a vocation à porter les demandes collectives du réseau et à les discuter auprès des instances afin d'obtenir par exemple l'intégration des CBN dans le service public de l'environnement ou l'inscription de leurs propositions dans les différents programmes d'appels à recherche lancés par les divers ministères (environnement, recherche...) ou groupements (bureau des ressources génétiques...). Enfin, elle est chargée de mettre en valeur les actions des CBN et de les faire rayonner au niveau national et international.

... et plateforme technique nationale

Conformément à la volonté du législateur, la FCBN anime l'organisation et la coordination de l'expertise nationale des CBN en s'appuyant sur les connaissances et compétences réunies dans le réseau. Elle apporte son concours à la préparation et la mise en œuvre des politiques en matière de patrimoine naturel, en particulier dans les domaines de la flore sauvage et des végétations et habitats naturels et semi-naturels. Son rôle de coordinateur et de soutien technique à la mise en place des politiques du MEDDTL est conforté depuis 2010.

Situation originale pour une tête de réseau de la sphère « environnement », la FCBN se voit confier par le MEDDTL la gestion des crédits des dossiers nationaux impliquant la mobilisation de l'expertise des CBN. Son budget est donc important comparativement à l'effectif de ses salariés, qui reste à ce jour très limité. Dans ce contexte, la FCBN est amenée à rendre compte de la consommation de crédits sur de nombreuses actions nationales faisant l'objet, dans les faits, d'une délégation à maîtrise d'ouvrage auprès de ses structures membres, toutes autonomes juridiquement.



1. Gouvernance

Les instances de gouvernance

Le Bureau

La composition du Bureau de la FCBN a été partiellement renouvelée lors de l'Assemblée générale du 6 avril 2011, pour les postes de président, vice-président et secrétaire général.

Le Bureau s'est réuni à trois reprises au cours de l'année 2011, sous la forme de réunions téléphoniques : le 2 février, le 15 septembre et le 29 novembre 2011.

Deux réunions ont été organisées au second semestre entre des membres du Bureau et l'équipe de salariés : le 27 juin avec la présidente et la vice-présidente, puis le 21 novembre avec la présidente et le secrétaire général, afin d'évoquer notamment la phase de montée en puissance de la FCBN et les difficultés liées au sous-dimensionnement de l'effectif de l'équipe, tant sur le pôle "SIGéomatique" que sur le pôle "métier-flore et habitats".

L'Assemblée générale

L'Assemblée générale statutaire, composée des représentants des onze CBN agréés, s'est tenue à Montreuil le 6 avril 2011, en présence du Commissaire aux comptes, des représentants du MEDDTL (M. J. WINTERGERST, M. M. PERRET et M. A. LOMBARD) et de certains salariés membres de l'équipe.

Le Conseil de direction

Les directeurs des CBN et de la FCBN se sont réunis régulièrement au cours de l'année 2011, à la fréquence d'environ une réunion par mois : deux réunions "physiques" le 9 mars et les 24-25 octobre et huit réunions téléphoniques le premier mercredi de chaque mois.

REPÈRES

Nouvelle composition du Bureau de la FCBN

Présidente :
Mme Christiane FARRET-HUNERFURST,
Présidente du CBN alpin.

Vice-présidents :
• **Mme Pascale PAVY**,
Présidente du CBN de Bailleul.
• **M. Daniel LUCAS**,
Directeur du CBN de Mascarin.

Secrétaire général :
M. Frédéric HENDOUX,
Directeur du CBN du Bassin parisien.

Trésorier :
M. Jean-Marc VALET,
Directeur du CBN de Bailleul.

Secrétaire général-adjoint (poste non statutaire) :
M. François DEHONDT,
Directeur du CBN de Franche-Comté

La réforme des statuts

La révision des statuts de la FCBN était envisagée depuis plusieurs années. En 2010, les travaux relatifs à la gouvernance de la FCBN avaient confirmé et précisé le besoin de cette révision : place des responsables de structures de gestion, redéfinition du rôle de l'assemblée générale, création d'un conseil d'administration et d'un conseil de direction, projet stratégique, gouvernance scientifique, etc.

Un texte a été élaboré à partir des statuts d'autres fédérations nationales définies par la loi (chasse, pêche). Ce texte tient compte des particularités de la FCBN, en particulier de sa forte spécificité scientifique et technique qui nécessite des dispositions particulières en matière de gouvernance. Le texte a fait l'objet d'un premier avis des directeurs et du Bureau préalable à une présentation au MEDDTL puis aux structures de gestion qui doit avoir lieu en 2012.



Les grandes caractéristiques de ce projet de statuts en matière de gouvernance sont les suivantes : un conseil d'administration créé avec un rôle central et des pouvoirs étendus, avec des membres désignés parmi les administrateurs des structures fédérées ; une assemblée générale avec un rôle redéfini comme instance de contrôle, un conseil d'orientation stratégique permettant d'associer des participants externes ; élaboration d'un projet stratégique portant notamment sur l'appui aux politiques publiques, l'animation du réseau et les aspects scientifiques et techniques ; responsabilité scientifique et technique du directeur de la fédération, au côté de la responsabilité administrative et financière du président ; officialisation d'un conseil de direction. Le seul point restant en suspens concerne la gouvernance scientifique.

Ce projet devrait aboutir en 2013 en lien avec le décret d'application de la loi Grenelle II concernant les CBN et leur fédération.



FCBN ©

2. Gestion et pilotage de la structure

BILAN FINANCIER

Recettes

Les ressources 2011 sont principalement composées de la subvention du MEDDTL qui présente une augmentation très significative de 110 % par rapport à 2010 (1 199 959 € contre 567 922 €), confirmant la volonté du MEDDTL de poursuivre la construction d'une équipe scientifique et technique dans des fonctions de « tête de réseau » et de plateforme technique de portage ou de coordination de dossiers nationaux et d'appui et d'expertise comme référent « flore et habitats » auprès des services centraux.

Le montant de la cotisation des 11 CBN membres, qui s'inscrit dans une augmentation adoptée en 2009, a été maintenu à 5 000 €/CBN, soit 55 000 € de recette. Les autres produits ont été constitués d'une subvention de la DREAL Lorraine pour le portage d'un CDD de six mois de chargé d'études en appui à l'association Floraine (27 000 €), d'honoraires versés par l'association Floraine dans le cadre d'une convention d'appui (8 726 €) et par le MNHN/SPN dans le cadre du projet d'évaluation des sites (5 000 €), des fonds dédiés (127 528 €) et des produits constatés d'avance (77 701 €) et enfin d'autres produits financiers (3 418 €).

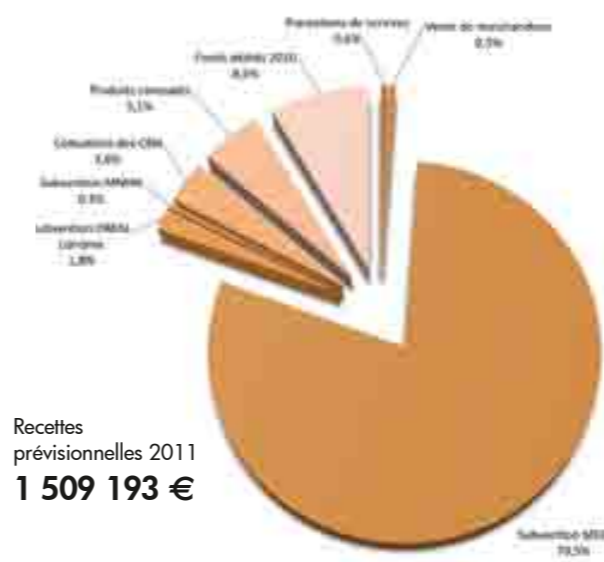
Un montant de 20 332 € a été comptabilisé en créances au 31 décembre 2011, correspondant notamment à trois cotisations de CBN et aux honoraires liés à la prestation réalisée pour le MNHN/SPN.

Les recettes perçues au 31 décembre 2011 représentent 1 484 331 € soit 98,35 % du budget prévisionnel.

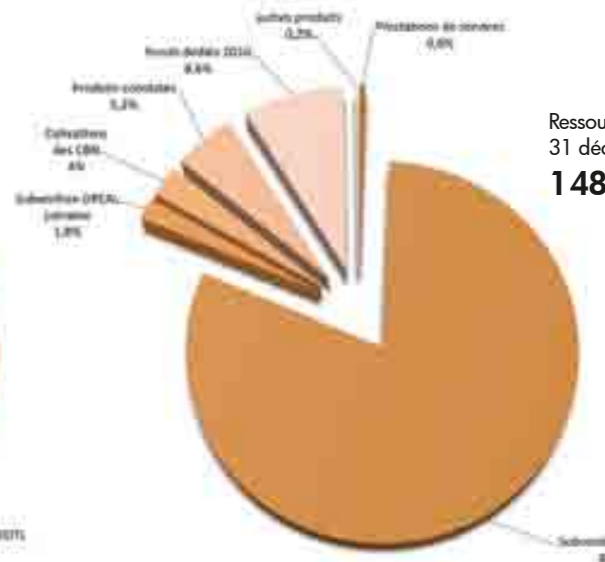
Conformément aux clauses de la Convention pluriannuelle d'objectifs 2009-2011, une demande d'avance a été transmise au MEDDTL en janvier 2011. Cette avance, d'un montant de 171 651 €, a été perçue le 17 juin 2011.

Compte tenu des changements ayant eu lieu au niveau de la direction de la structure au premier semestre 2011, le dossier de demande de subvention 2011 a été déposé mi-juillet 2011, puis complété en août pour intégrer les demandes de financements liés au projet de Cartographie nationale des Habitats et au Rapportage européen N2000.

Le solde de la subvention 2011 d'un montant de 1 028 308 €, a été perçu le 5 décembre 2011.



Recettes prévisionnelles 2011
1 509 193 €



Ressources perçues au 31 décembre 2011
1 484 331 €

Dépenses

Les charges reflètent la poursuite de la montée en puissance de la structure.

Les **dépenses de personnel**, d'un montant de 444 381 €, représentent 29 % des charges (ou 69 % hors dépenses de délégation à maîtrise d'ouvrage aux CBN). Elles sont inférieures au budget prévisionnel (565 942 €) du fait du retard de plusieurs recrutements (directeur adjoint, informaticien et géomaticien). Les impôts et taxes s'élèvent à 40 195 € (3,3 %).

Les **frais fixes de fonctionnement** sont restés modérés à 82 947 €, soit 6,8 % (ou 13 % hors dépenses de délégation à maîtrise d'ouvrage aux CBN pour les dossiers nationaux), reflétant une recherche d'économie de moyens (locaux de bureaux du parc HLM et fonctions supports). Ces frais ont été majorés par des honoraires importants d'expert-comptable et de commissaire aux comptes (22 363 €). Les achats de matériels sont de 4 139 euros (24 291 € de matériel étant comptabilisés en immobilisations, en charges d'investissement). Les dotations aux amortissements ont représenté 8 603 €. Les frais de missions et déplacements, intégrant ceux des membres du Bureau et du réseau représentant la FCBN, ont représenté 28 864 €, soit 2,4 % du budget (ou 5 % hors dépenses de délégation à maîtrise d'ouvrage aux CBN).

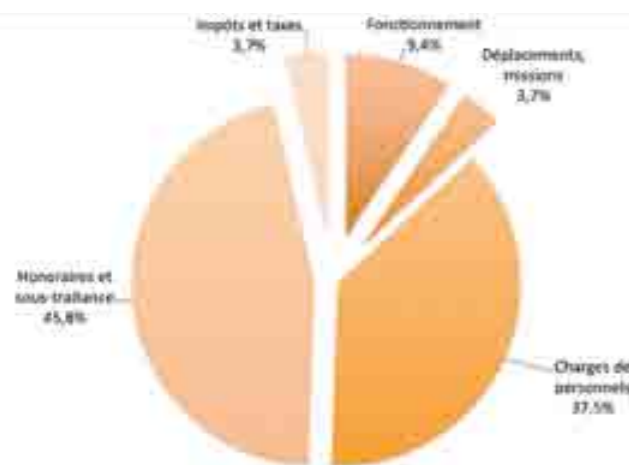
Le taux de réalisation des dépenses, hors immobilisations, s'élève à 1 192 129 € soit 79 % des prévisions budgétaires.

Le montant important du compte fournisseurs et comptes rattachés correspond pour une grande partie aux délégations de maîtrise d'ouvrage aux CBN pour leurs contributions aux dossiers nationaux pour 570 547 € (soit 47,9 % des dépenses) et dans une moindre mesure aux personnels sous contrats de prestations en début d'année pour 25 265 €.

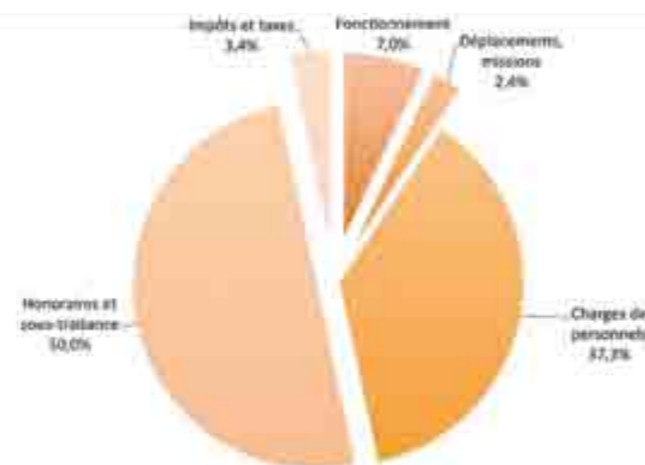
Hors immobilisations, le montant du total des charges 2011 s'élève à 1 192 129 €.

Les programmes 2008, 2009 et 2010, décalés sur l'exercice 2011, représentant 127 528 € de fonds dédiés et 77 701 € de produits constatés d'avance, ont été soldés au 31 décembre 2011, à l'exception d'un programme de 2008 portant sur les essences forestières disséminées (cf. chapitre 7) pour 2 500 € et d'un dossier de 2010 relatif à une appui à la politique de l'État dans les DOM et les COM pour 1 052 €. Compte-tenu du décalage général des actions et des difficultés de trésorerie, les factures des CBN non parvenues représentent encore un montant important de la dette fournisseurs pour 302 779 €.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 24 291 €. Elles concernent principalement des achats de matériels (mobilier de bureau, ordinateurs, licence ArcView) et des travaux d'aménagement des nouveaux locaux (câblages).



Dépenses prévisionnelles 2011
1 509 193 €



Dépenses réalisées 2011
1 192 129 €

Résultat de l'exercice

Au 31 décembre 2011, malgré un très bon taux de réalisation des recettes, le bilan de la FCBN faisait apparaître un **résultat déficitaire de 42 308 €**, s'expliquant notamment par :

- un déséquilibre budgétaire de 68 033 €, dans le budget prévisionnel 2010, notamment du fait d'un équilibrage erroné entre total des charges et total des produits, par une valorisation de bénévolat ;
- une perte de plusieurs dizaines de milliers d'euros, induite par des dépassements de dépenses sur les actions des exercices antérieurs.

Ce déséquilibre budgétaire et cette perte ont impacté le résultat 2011 du fait des fonds dédiés 2010. L'imputation de la perte sur les réserves diminue celles-ci à **- 23 296 €**.

Fonds dédiés 2011

Les fonds dédiés s'élèvent à 354 594 € contre 127 528 € en 2010. L'augmentation s'explique par plusieurs paramètres : une notification et un versement tardif du solde de la subvention du MEDDTL le 5 décembre 2011, entraînant un décalage de réalisation des actions de maîtrise d'ouvrage déléguées aux CBN, l'anticipation de la demande de crédits pour le « Rapportage », afin d'être en mesure d'honorer des paiements début 2012 auprès des experts mobilisés, le retard (directeur-adjoint) ou le report (géomaticien, informaticien) des recrutements au sein de l'équipe de la FCBN, par manque de visibilité financière et enfin l'augmentation mécanique induite par le doublement du montant de la subvention allouée à la réalisation des actions.

Analyse financière

Le **fonds de roulement est de - 66 070 € et le besoin en fonds de roulement de - 726 800 €**. Comme fin 2010, le fonds de roulement de la structure est négatif, traduisant l'absence de réserve financière. La situation a été aggravée en 2011 par une insuffisance de gestion pour les actions 2010. Le besoin en fonds de roulement, également négatif, s'explique par le fait que la FCBN gère des programmes pluri-annuels inscrits dans les fonds dédiés et centralise les crédits dédiés à la contribution des CBN dans la mise en œuvre d'actions nationales, induisant la gestion d'une enveloppe financière très importante par rapport à son activité propre. Le montant de trésorerie, artificiellement élevé, s'explique par le versement tardif de la subvention 2011 le 5 décembre et masque les difficultés rencontrées en cours d'année. Une demande d'avance de trésorerie a ainsi dû être déposée auprès de la banque de la FCBN début novembre 2011, en l'absence de réserve financière. Cette avance de trésorerie n'a cependant pas été utilisée, les dépenses de fin 2011 ayant pu être honorées in extremis, jusqu'au 5 décembre, du fait d'un versement également tardif de la subvention 2010 du MEDDTL. Cette situation a démontré, comme en 2010, la fragilité de la santé financière de la FCBN, qui nécessite impérativement la mise en place progressive d'un fonds de roulement de six mois de charges, pour être en capacité de faire face à des aléas de ce type. Le Bilan 2011 ne reflète donc pas les difficultés financières de la structure. L'exercice 2012 sera encore impacté par les reports de ressources, de charges et d'activités afférentes aux programmes 2011, mais le retard devrait être largement résorbé dans le 1er semestre 2012, permettant d'envisager une situation assainie au 31 décembre 2012.

REPÈRES

STRUCTURE DU BILAN 2011	
ACTIF	PASSIF
Immobilisations : 42 774 €	Report à nouveau, subventions d'investissement, provisions : - 23 296 € (dont résultats : - 42 308 €)
Stocks et en cours (actif circulant) : 801 908 €	Fonds dédiés : 354 594 €
Créances : 20 332 €	Dettes : 513 385 €
Trésorerie : 660 730 €	

BILAN SOCIAL

Les charges reflètent la poursuite de la montée en puissance de la structure. Composée jusque fin 2009 d'un unique salarié, M. D. MALENGREAU, la FCBN a depuis lors progressivement engagé un renforcement de ses moyens humains, grâce au soutien financier du MEDDTL.

Au 31 décembre 2011, hors contrats de consultation, l'effectif global de salariés, CDI et CDD confondus, a représenté **6,50 équivalents temps plein travaillé (ETPT) pour dix postes permanents, dont deux créations de postes restant à pourvoir.**

Les mouvements de personnels enregistrés au cours de l'année 2011 sont les suivants :

Départs :

- **Mme Elisabeth DODINET**, qui avait initié la construction d'une équipe depuis fin 2009, a quitté ses fonctions de directrice le 31 janvier 2011, tout en assurant un transfert des dossiers et un accompagnement téléphonique ponctuel auprès de l'équipe jusque fin mai 2011.
- **Mme Agathe UTARD** a terminé sa mission le 31 mars 2011.
- **Mme Martine BURNET** a quitté ses fonctions de secrétaire comptable le 31 mai 2011.

Recrutements :

- **M. Bruno DUTREVE**, a été recruté sur le poste de directeur-adjoint le 1^{er} avril 2011. Il a été nommé directeur lors de l'Assemblée générale du 6 avril 2011.
- **Mme Pascale CORDONNIER** a été recrutée sur le poste de secrétaire comptable à compter du 26 mai 2011, en remplacement de Mme BURNET.
- **M. Jérôme MILLET** a été recruté sur le poste de directeur-adjoint à compter du 1^{er} décembre 2011.

Compte tenu de la charge de travail importante, tant sur la thématique « métier » que sur la thématique « système d'information », deux postes permanents ont été créés fin 2011 par décision du Bureau (et pourvus début 2012) après échange préalable avec les services du MEDDTL : un poste de chargé de projets « taxons flore » et un second poste de chargé de projets « géomatique ».

L'absence de direction permanente auprès de l'équipe au cours des mois de février et mars 2011, ainsi que le recrutement très tardif du directeur-adjoint - ont fortement perturbé le fonctionnement de la structure et la bonne réalisation des actions de la programmation 2011.

En 2011, l'équipe permanente de la FCBN a été renforcée temporairement, pour ses besoins propres ou ceux du réseau, avec le recrutement de deux chargés de missions en CDD : un chargé de mission "informatique" recruté pour 4 mois à compter du 2 novembre 2010 et un chargé de mission « données végétation-habitats (Carhab-DivGrass) », recruté à compter du 17 novembre 2011 pour quatre mois.

À la demande de ses partenaires ou de certains de ses membres, la FCBN a également assuré le portage administratif et financier de trois postes non permanents, dont :

- un chargé de mission « plan national de lutte Herbe de la Pampa », recruté à compter du 1^{er} octobre 2010 pour six mois et demi et accueilli par le CBN de Corse ;
- un chargé de mission « modélisation de la distribution d'espèces végétales », recruté pour six mois à compter du 1^{er} novembre 2011 et accueilli au centre de l'Irstea à Grenoble ;
- une chargée d'études, recrutée à compter du 1^{er} octobre 2011 pour six mois et accueillie par l'association Floraine en Lorraine.

Dans le cadre des deux CDD signés en 2011, des conventions d'accueil ont été formalisées avec les structures d'accueil.

Par ailleurs, l'équipe de la FCBN a bénéficié jusqu'à l'Assemblée générale du 6 avril 2011, d'un appui du précédent secrétaire général, M. G. LARGIER, puis au cours du second semestre d'un **appui scientifique de M. V. BOULLET**, directeur du CBN du Massif central, à hauteur de neuf jours. Cet appui sera poursuivi en 2012.

Formation du personnel

Seuls deux salariés ont suivi des formations de développement des compétences ou d'adaptation à l'emploi en 2011 :

- B. DUTREVE : coaching en management, du 8 février au 7 juin 2011 (formation ATEN) et formation "Pilotage et animation d'un réseau" (30 et 31 mai 2011) ;
- J. OLIVIER : stage d'initiation à la bryologie (13 au 23 juillet 2011), organisé par l'Université de Clermont-Ferrand à la station biologique de Besse et Saint-Anastaise (63).

Prestations sociales

Les salariés de la FCBN ont bénéficié en 2011 de titres restaurant et d'une mutuelle pris en charge à 50 % par l'employeur.

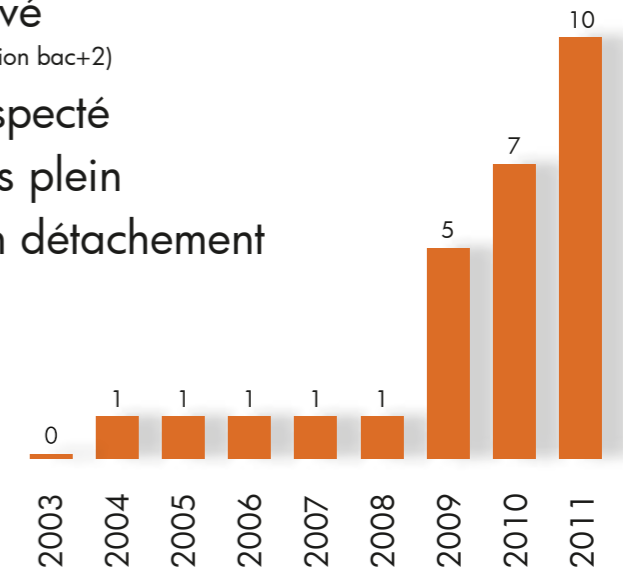
Dialogue social

Les élections du représentant du personnel ont été repoussées au second semestre 2012 compte tenu des recrutements programmés fin 2011 et début 2012, afin de donner une plus grande légitimité au futur représentant du personnel.

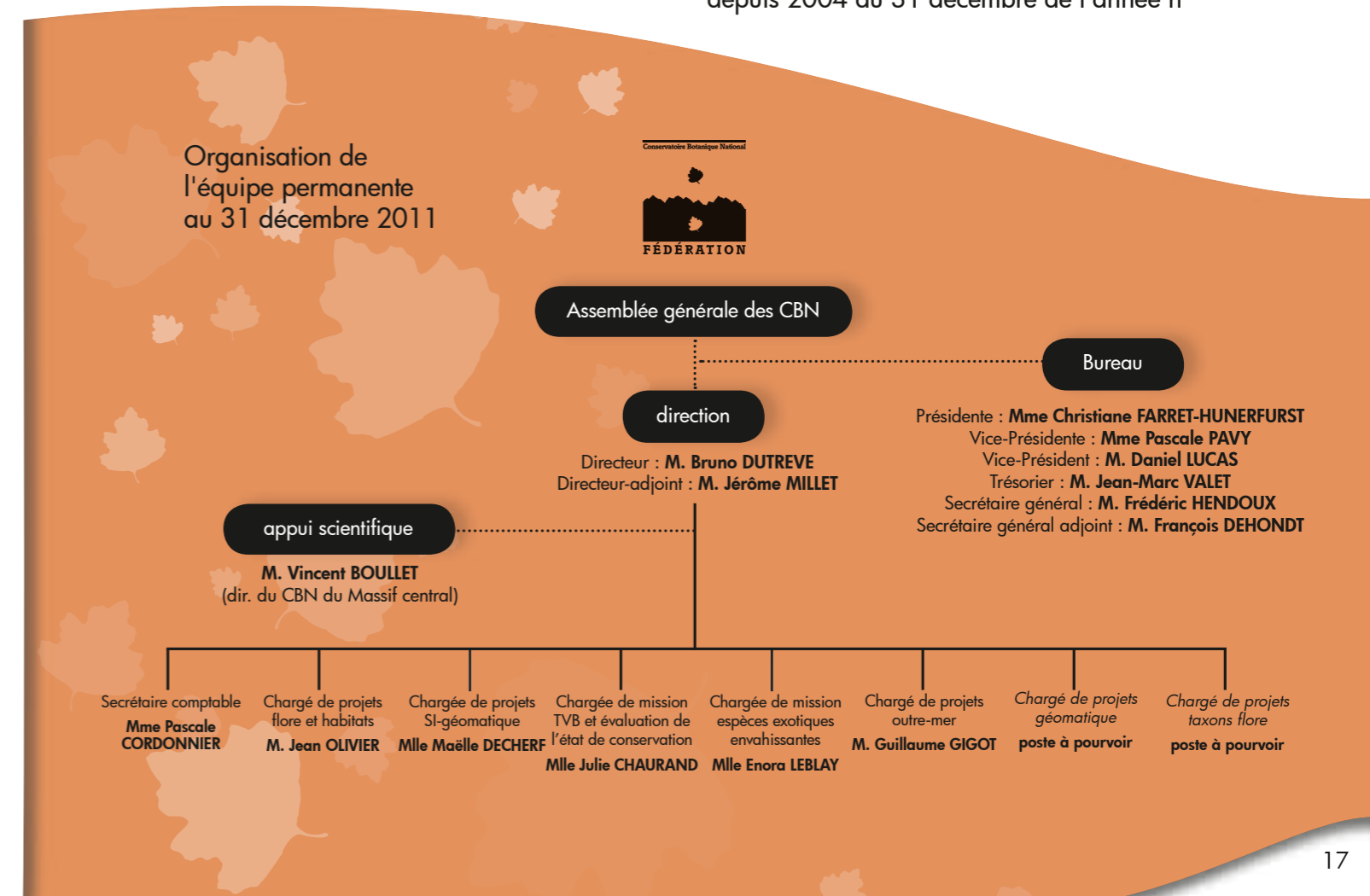
REPÈRES

Caractéristiques de l'équipe permanente au 31 décembre 2011

- **10 postes permanents** (dont 2 à pourvoir)
- **6,8 équivalents temps plein travaillé**
- âge moyen de **35,5 ans**
- un niveau de formation élevé (bac +5 et plus sauf secrétaire comptable de formation bac+2)
- un ratio homme/femme respecté
- **100 % des salariés à temps plein**
- 1 fonctionnaire de l'État en détachement



Évolution du nombre de postes permanents depuis 2004 au 31 décembre de l'année n





Inauguration des locaux de la FCBN (Montreuil) en présence de Mme D. VOYNET, maire de Montreuil, Mme F. VANSTEENKISTE, conseillère municipale en charge du projet "Murs à pêches", de M. J. WINTERGERST et M. A. LOMBARD représentants du MEDDTL et enfin des membres du Bureau, des directeurs des CBN et de toute l'équipe de la FCBN. FCBN ©

DÉVELOPPEMENT DES OUTILS DE GESTION ET DE PILOTAGE

La diversité des origines professionnelles, qui constitue l'une des richesses de l'équipe de la FCBN, est importante : milieu associatif, établissement de recherche, administration d'État, Bureau d'études, PNR, etc. De ce fait, une vingtaine de principes de travail en commun au sein de l'équipe a été formalisée et adoptée, en réunion interne, dès le 20 juin 2011.

Par ailleurs, une démarche de formalisation ou de mise en place de procédures internes a été initiée dès le mois de juin : fiche de suivi de congés, tableau de suivi de l'attribution des titres-restaurant, ordre de mission, circulation du courrier entrant et sortant, systématisation de la création et de la mise à jour de fonds de dossiers "papier" visant notamment à conserver la mémoire des dossiers et à assurer leur mise en archives ultérieures ; formalisation de tableaux de bords de suivi des moyens humains, tableau de bord de la santé financière de la structure et formalisation de documents type (courrier, note, compte-rendu de réunion, bordereau d'envoi).

Le logiciel comptable SAGE, indispensable pour assurer un suivi analytique pluriannuel n'a pas pu être installé en 2011, la réflexion préalable nécessaire pour définir le plan comptable à adopter n'ayant pas été finalisée.

D'autre part, des réflexions relatives à l'élaboration d'un document stratégique ont été engagées en vue de doter la FCBN des mêmes outils de pilotage que ceux utilisés pour les opérateurs sous tutelle du MEDDTL. Une vingtaine d'objectifs stratégiques a ainsi été validée pour la période 2012-2014 en réunion de direction en octobre 2011. La formalisation de ce document stratégique doit se poursuivre en 2012. Pour structurer les actions de la FCBN à compter de la programmation 2012, une typologie d'activités de la FCBN a également été

formalisée : "Représentation du réseau", "Appui, animation du réseau et centre de ressources", "Soutien aux politiques publiques", "Création de supports de communication et de diffusion des connaissances", "Soutien et management".

Des réflexions ont également été initiées pour formaliser un projet d'organigramme à court et moyen termes en structurant l'équipe autour de pôles.

Enfin, dans le cadre de la gestion des crédits de délégation à maîtrise d'ouvrage auprès des CBN, un modèle de lettres de commande plus précis, a été formalisé et les courriers de paiement ont été systématisés.

LOCAUX ET EQUIPEMENTS

Les locaux dans lesquels la FCBN a été hébergée depuis fin 2009, situés au 10 rue Beaumarchais à Montreuil, bien que réaménagés, se sont révélés peu fonctionnels et inadaptés, pour accueillir, dès avril 2011, les huit salariés de la structure sur les six postes de travail disponibles, compte tenu de leur exigüité (60 m²) et d'un ratio d'occupation moyen de 7 m²/poste de travail. La recherche de nouveaux locaux s'est rapidement imposée comme un préalable à la réalisation des actions, d'autant plus important au regard de l'évolution pressentie à court terme du nombre de salariés.

Vue l'urgence de la situation et en l'absence de solution, un courrier a été adressé dès le 15 février à Mme Nathalie KOSIUSCKO-MORIZET, Ministre de l'Ecologie, pour solliciter un hébergement temporaire dans les locaux du MEDDTL à la Défense. Cette demande n'a cependant pas abouti.

L'installation dans des locaux du secteur privé étant trop onéreuse au regard du budget de la structure, des locaux de 120 m² appartenant à l'OPHLM de Montreuil et situés au 18, rue Beaumarchais, ont finalement été loués, à titre temporaire, à compter de juin 2011. Compte-tenu des difficultés rencontrées pour leur aménagement (câblage informatique, déploiement de la téléphonie et d'Internet, etc.), l'installation dans ces locaux, très consommatrice de temps, n'a cependant pu être réalisée que trois mois plus tard, soit le 5 septembre 2011. L'inauguration de ces nouveaux locaux a été réalisée le 24 octobre, dans une ambiance conviviale, en présence de Mme F. VANSTEENKISTE, conseillère municipale en charge du projet "Murs à pêches", Mme D. VOYNET, maire de Montreuil, de M. J. WINTERGERST et M. A. LOMBARD représentants du MEDDTL et enfin de celles des membres du Bureau, des directeurs des CBN et de toute l'équipe de la FCBN.

Ces locaux de 120 m² ne permettant pas d'accueillir l'ensemble de l'équipe de la FCBN, les locaux situés au 10 rue Beaumarchais ont dû être conservés. L'équipe de salariés a été répartie temporairement sur les deux sites. Bien que la situation ne soit pas optimale pour renforcer les liens au sein d'une équipe en cours de constitution, aucune solution alternative n'a cependant pu être mise en œuvre en 2011.

Hygiène et sécurité

Deux extincteurs, une trousse de premier secours et un panneau d'affichage ont été achetés dans le cadre de l'aménagement des locaux. Par ailleurs, les locaux du 18 étant situés en rez-de-chaussée, sur une rue passante, l'ensemble des baies vitrées a été recouvert d'un film translucide pour la tranquillité des membres de l'équipe.

Mobilier

L'aménagement des locaux a nécessité le déménagement de quatre postes de travail et l'achat de trois bureaux, de deux fauteuils, de quatre caissons mobiles, de trois armoires, de deux meubles à clapets pour le courrier, d'un tableau et de quatre tables de réunion et vingt-quatre chaises de conférence pour l'aménagement d'une salle de réunion dans chacun des locaux. Un coin cuisine a également été installé et a nécessité l'achat d'un réfrigérateur.

Infrastructure technique

L'installation dans les nouveaux locaux a nécessité la révision et le redimensionnement de l'infrastructure technique : téléphonie, Internet, photocopieur, parc informatique, etc. Une analyse des limites de l'ancien dispositif, une spécification des besoins et une analyse comparative de différentes offres ont conduit au **choix d'un nouvel opérateur de télécom** et à la refonte totale de l'infrastructure (réseau, Internet, téléphonie) dans les locaux du 10, puis l'équipement des locaux du 18 (câblage réseau, télécom). De même, pour répondre aux nouveaux besoins de la structure, un copieur multifonctions, en location avec contrat de maintenance, a été installé en septembre 2011.

Le **développement du parc informatique**, généré par l'augmentation de l'effectif de l'équipe de la FCBN, a été réalisé dans le cadre d'une **recherche d'harmonisation des matériels et des logiciels**. Deux ordinateurs de bureaux, trois ordinateurs portables et un vidéo projecteur ont été achetés pour l'équipe, ainsi qu'un ordinateur portable dans le cadre de l'appui apporté à l'association Floraine, pour le portage d'un CDD de six mois. Une licence ArcView, outil SIG dédié à l'exploitation, la cartographie et l'analyse de données localisées, a également été achetée. Après analyse des besoins et comparaison de diverses offres, l'accroissement du nombre de postes informatiques a nécessité la mise en place d'un **service d'infogérance** (prestation de gestion informatique) avec interventions à distance ou sur site, le cas échéant. Un préalable à cette action a été la mise en place d'un tableau de bord de suivi des ressources informatiques (recensement détaillé du parc matériel et logiciel). Cette infogérance nécessite un suivi et des interactions régulières avec l'équipe de la FCBN pour la maintenance et l'évolution de l'infrastructure.

La structuration de l'outil interne de gestion et partage de fichiers (documents de référence sur la FCBN, les CBN, les actions menées, etc.) et des ressources SIG (données de référence notamment), engagée en 2010 a été poursuivie. Par ailleurs, une refonte des outils de travail (messagerie dont webmail, calendrier partagé, gestion des ressources matérielles communes, etc.) a été réalisée et s'est traduite par la migration vers une solution collaborative « open source » (Zimbra). L'ensemble de ces modifications a nécessité un accompagnement technique de l'équipe en interne. Le travail initié en 2010 pour la constitution d'un annuaire du réseau et des partenaires a également été poursuivi.

Enfin, la **sécurisation de l'ensemble de l'infrastructure technique** a été renforcée (sécurité électrique, sécurité des données et sauvegardes).



Rencontres végétales du Massif central.
A. Descheemacker - CBN Massif central ©

3. Représentation du réseau

REPÈRES

Réunions ou manifestations dans lesquelles un salarié de la FCBN a représenté les intérêts des CBN

- 24 comités de pilotage et comités d'orientation nationaux
- 9 colloques, conférences, congrès
- 5 réunions institutionnelles, assemblées générales ou conseils d'administrations de structures partenaires

REPRÉSENTATION DANS LES INSTANCES ET MANIFESTATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

La FCBN représente au niveau national les intérêts des CBN dans plusieurs comités de pilotage nationaux et instances scientifiques et des espaces naturels, notamment : les comités de pilotage des projets de système d'information sur la nature et les paysages (SINP), de cartographie de la biodiversité ordinaire (CARNET-B), de référentiels taxonomiques (TaxRef), de cartographie nationale des Habitats (Carhab) et de stratégie nationale de création des aires protégées (SCAP).

La représentation a été assurée par l'équipe de la FCBN, par les membres du Bureau et par les directeurs de CBN.

L'équipe

En application des dispositions de l'article D 371-3 du code de l'environnement issues du décret 2011-738 du 28 juin 2011, La FCBN est membre du **Comité national TVB**, installé par Mme la Ministre de l'Ecologie le 18 octobre 2011. À ce titre, elle a apporté son expertise aux réunions du Comité organisées fin 2011, durant lesquelles les échanges ont essentiellement porté sur le projet de décret approuvant les « orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques », sur le document cadre « orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques » et sur la définition des principaux axes de travail du Comité national TVB.

Dans le domaine de la recherche et de l'innovation, elle a reconduit sa candidature dans le cadre du renouvellement du **Conseil d'orientation stratégique de la FRB** pour la période 2011-2014, afin notamment de porter en son sein les attentes et besoins du réseau qu'elle représente, en matière de recherche sur la biodiversité, d'y relayer les problématiques exprimées par nos partenaires des services de l'État, des collectivités territoriales et du monde associatif. Elle a participé à la réunion du COS du 6 décembre. Elle a également apporté ses compétences en matière d'expertise et de connaissance lors de trois réunions du **Comité**

d'orientation du programme de DIVA (« Action publique, agriculture et biodiversité ») du 19 janvier, du 29 avril et du 9 décembre 2011, dont elle est membre depuis janvier 2011. Ce comité initie des recherches contribuant à définir ou à mettre en œuvre des actions publiques qui répondent aux enjeux de préservation et de prise en compte de la biodiversité dans l'évolution de l'agriculture. Ces réunions visaient à échanger sur les rapports issus de l'appel à propositions DIVA 2, sur la rédaction de l'appel à projets DIVA 3 ainsi que sur la sélection des projets reçus en réponse. La FCBN a également participé au colloque de restitution de DIVA 2 (5 au 7 avril 2011, Rennes).

En tant que partenaire du projet DivGrass, relatif à l'étude et la modélisation de la diversité des prairies permanentes en France, la FCBN a participé, en qualité d'invitée, à la réunion du **Comité Scientifique du Centre de Synthèse et d'Analyse de la Biodiversité** (CESAB) de la FRB le 14 mars 2011, au MNHN, à l'occasion du lancement des quatre premiers projets de recherche financés par la FRB dans le cadre de la mise en place du CESAB.

Elle a représenté le réseau des CBN dans les assemblées générales de structures partenaires comme la Société Française d'Ecologie et l'UICN et dans de nombreuses manifestations nationales telles que le Congrès français de l'UICN le 27 juin, le Congrès de Réserves naturelles de France et des Conservatoires d'espaces naturels en avril, le forum des TIC (géomaticiens, informaticiens et webmasters des espaces naturels) de l'ATEN, ou encore la conférence de clôture du premier volet du projet « trame écologique du Massif central » de l'IPAMAC le 18 janvier.

Bien entendu, dans le cadre de « l'année des Outre-mer », la FCBN a également représenté les conservatoires botaniques d'outre-mer, agréé et émergents, dans différentes manifestations telles que la conférence FRB sur « Les APA et l'outre-mer », le colloque « Traditions et innovations » ou encore la conférence outre-mer, organisée par France nature Environnement.





1eres rencontres françaises de bryologie"
du 14 au 16 octobre à Paris. FCBN ©

Le Bureau

Les membres du Bureau se sont mobilisés, à titre bénévole, pour assurer la promotion du réseau, notamment en participant à plusieurs réunions ou manifestations nationales, dont :

- conseil scientifique du CBN de Corse le 10 mars 2011 (secrétaire général) ;
- le 1^{er} congrès commun organisé par Réserves naturelles de France et les Conservatoires d'espaces naturels, du 7 au 9 avril à Aix-les-Bains (présidente) ;
- les comités de révision de la Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) puis la Conférence de lancement de la nouvelle SNB 2011-2018 à Paris le 19 mai 2011 (secrétaire général et vice-présidente) ;
- la réunion du 4 octobre à Metz, relative à l'émergence d'un CBN Nord-Est (présidente).
- les "1^{eres} rencontres françaises de bryologie", du 14 au 16 octobre à Paris (vice-présidente et secrétaire général) ;
- la remise de prix du 2^e concours agricole national des prairies fleuries organisé par la Fédération des parcs naturels régionaux de France le 3 novembre 2011 à Paris (discours du secrétaire général adjoint) ;

Enfin, une rencontre a été organisée le 3 octobre entre la présidente et le directeur de la FCBN et Mme O. GAUTHIER, directrice de la Direction de l'Eau et de la Biodiversité (DEB) du MEDDTL, pour un premier échange visant à renforcer le partenariat entre la DEB et la FCBN. Cet échange a notamment permis de présenter l'état d'avancement de poursuite de la mise en place de la structure depuis l'Assemblée générale du 6 avril 2011 (modernisation des statuts, réflexion sur la mise en place d'outils de pilotage, etc.), de solliciter un appui ou un accord de la DEB sur différents sujets, et d'alerter sur la fragilité financière de la FCBN qui ne dispose d'aucun fonds de roulement, ni d'aucune réserve financière.

Les directeurs de CBN

Les directeurs de CBN ont également assuré un rôle de représentation du réseau, en participant notamment aux réunions ou manifestations suivantes :

- Conseil national de protection de la nature les 8 février, 1^{er} avril, 8 juillet, 22 septembre, 16 décembre, et Commission "flore", les 4 avril, 1^{er} juin, 27 septembre (G. LARGIER) et 28 novembre (V. BOULLET) ;
- Coordination scientifique et technique du SINP-ONB, 21 mars (V. BOULLET et G. LARGIER) ;
- COPIL/COTECH Carhab (P. CHONDROYANNIS, L. HUGOT, V. BOULLET, F. HENDOUX, J.-M. VALET) ;
- Groupe de travail réuni par le MEDDTL sur la rédaction des arrêtés de protection des espèces végétales le 19 septembre 2011 (G. LARGIER) ;
- COPIL de l'inventaire continu des ZNIEFF du 26 septembre 2011 (G. LARGIER) ;
- COPIL programme référentiels taxonomiques et Carnet-B (V. BOULLET) ;
- Comité national « trame verte et bleue » (V. BOULLET) ;
- Séminaire PNA des 29 et 30 novembre à Bordeaux (G. LARGIER, P. CHONDROYANNIS, F. BLANCHARD) ;
- 6^{eme} Conférence de Planta Europa à Cracovie, du 23 au 28 mai (F. BOILLLOT) ;
- Commission des ressources génétiques forestières, réunions des 15 mars et 19 septembre, colloque des 20 de la CRGF [animation de la table ronde « Rôle des ressources génétiques forestières face aux enjeux de biodiversité »] (G. LARGIER) ;
- Conseil d'orientation stratégique de la FRB du 24 mars et ses comités spécifiques [groupe COS ad hoc pour l'étude "Mécanisme science-société de mobilisation de l'expertise" préparatoire à la définition de l'organisation française pour l'IPBES, 29 juin et 7 septembre ; comité du Programme phare "Modélisation et scénarios de la biodiversité", 10-11 octobre] (G. LARGIER).

RENFORCEMENT DES PARTENARIATS ET DES COLLABORATIONS SCIENTIFIQUES

La FCBN a vocation à développer des partenariats avec les réseaux de gestionnaires de territoires, les organismes de recherche et autres partenaires, notamment afin de mieux faire connaître les missions confiées aux CBN dans le cadre de leur agrément, et de mettre en place un cadre au niveau national définissant les modalités de coopération et d'échange des informations et des données.

Elle a bien sûr également vocation à renforcer les liens avec les structures représentatives des collectivités territoriales : assemblée des départements de France et association des régions de France.

Compte tenu des postes vacants et d'une activité priorisée sur la phase de montée en puissance de la structure (recrutements, recherche et aménagement de locaux, mise en place d'outils de pilotage et de gestion, etc.), les actions de renforcement des partenariats ont été limitées en 2011.



L'ATELIER
technique des espaces naturels

Plante&Cité
ingénierie de la nature en ville
leader for landscape and urban horticulture



Plusieurs échanges ont cependant eu lieu avec différents partenaires afin de renforcer les partenariats existants, notamment dans le cadre d'une réunion avec Parc nationaux de France le 26 janvier 2011, d'une réunion technique avec le Service du patrimoine naturel (SPN) du MNHN le 20 mai 2011, ou encore d'une réunion avec l'Office national des Forêts et le MNHN/SPN le 16 décembre 2011, relative à la structuration des données au niveau national dans le cadre du SINP et de l'INPN. Par ailleurs des échanges avec l'ONF ont eu lieu durant l'été 2011 pour un projet d'élaboration de guides sur la flore forestière.

Par ailleurs, la FCBN a officialisé sa demande d'adhésion à la nouvelle Stratégie nationale pour la Biodiversité 2011-2020 dès juillet 2011.

Des démarches ont également été relancées afin que la FCBN devienne membre de l'Atelier technique des espaces naturels (ATEN). Depuis de nombreuses années ce groupement d'intérêt public bénéficie d'une forte contribution du réseau des CBN, notamment à travers l'animation de formations dans les domaines de la flore et des habitats naturels. Les échanges avec l'équipe de l'ATEN se sont également développés depuis deux ans sur les volets techniques.



De même, la FCBN a présenté sa candidature pour devenir membre du comité de pilotage du réseau TE ME UM, « terre mer ultra marines » afin de renforcer la coopération entre les CB(N) d'outre-mer et leurs partenaires. TE ME UM regroupe, depuis 2009, les têtes de réseau notamment RNF, PNF, FPNR, Conservatoire du littoral, Conservatoire d'espaces naturels, LPO, UICN, ONF, Agence des aires marines protégées et vise à renforcer les capacités des gestionnaires d'outre-mer. Une convention cadre a été signée fin décembre 2011.

Dans le domaine de la lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE), un projet de partenariat a été initié avec l'association Plante&Cité, dans le cadre d'une étude relative à la gestion préventive des EEE dans les collectivités, ayant pour objectif de dresser une cartographie synoptique des prescripteurs de végétaux et de recenser les bonnes pratiques de gestion préventives des EEE dans les collectivités et au sein des professionnels prescripteurs de végétaux. Une convention entre la FCBN et Plante et Cité est en cours de préparation.



Le partenariat avec le comité français de l'UICN et le MNHN, a été poursuivi pour la réalisation des chapitres portant sur la flore vasculaire de métropole, dans le cadre d'une contribution à l'établissement de la liste rouge des espèces menacées en France selon les catégories et critères de l'UICN.



CBN Alpin ©



Un partenariat a également pu être engagé avec le CNRS/LECA, permettant de recruter un chargé de mission « données végétations/habitats » financé par les deux structures, pour le **recensement et la remobilisation de données végétations/habitats de façon mutualisée entre les deux programmes Carhab et Div-Grass**. Le projet Divgrass a été co-déposé en octobre 2010 dans le cadre des appels à projets de recherche de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB) et de la mise en place du CESAB de la FRB à Aix-en-Provence depuis l'été 2011. Le projet est structuré par un réseau d'équipes de recherche implantées dans toute la France et travaillant sur les traits biologiques et écologiques. Il représente ainsi une perspective importante de partenariat entre la FRB et le réseau des CBN. Ce partenariat présente l'avantage de mutualiser le travail, les moyens et la sollicitation auprès des CBN pour répondre aux besoins de ce recensement qui représente un préalable indispensable et structurant pour l'ensemble de l'activité « végétations et habitats » des CBN à une échelle nationale.

La FCBN avait été antérieurement sollicitée par le Lerfob d'AgroParisTech-ENGREF pour développer un partenariat dans le cadre du **programme de typification et évaluation de l'état de conservation des habitats forestiers français (TEECH)**. Un projet de convention de partenariat a été transmis le 17 novembre 2011. Ce projet de partenariat doit s'articuler autour d'un processus d'échange et de partage réciproque au niveau de toutes les étapes de la réalisation de projets pour lesquels la coopération de l'une des structures est susceptible d'être requise : définition des objectifs, méthodologie, mise en œuvre, décision, validation des données flore et habitats, interprétation des résultats, valorisation.

Par ailleurs, la FCBN s'est impliquée au côté du CIRAD, de l'IRD, de SupAgro, de l'INRA, et de tous les CRB labellisés par le GIS IBISA, dans le montage d'un projet de **création d'une infrastructure distribuée de conservation et d'étude de ressources génétiques végétales**. Ce projet vise la création d'une infrastructure portant sur l'étude de la diversité génétique et la conservation de matériel végétal. Il a été déposé par la Fondation Agropolis de Montpellier, porteur du projet, dans le cadre de l'appel à projets "Infrastructures Biologie-Santé" des investissements d'avenir. Il devait permettre une mutualisation de compétences et de moyens entre les acteurs de la conservation de semences et de matériel génétique, avec les moyens d'étude et de suivi associés. Ce projet, très intéressant pour la mise en réseau des unités de conservation *ex situ* et l'évaluation génétique, n'a cependant pas été retenu (décision de février 2012).

Le réseau a également initié un partenariat avec l'Association française des haies et arbres champêtres (AFAHC) et l'association Plante & Cité, dans le cadre d'un projet proposé aux appels à projets de la SNB porté par la FCBN et visant à **développer une marque collective (flore locale) dont le but sera d'apporter un cadre national de certification des différentes marques locales et de « labelliser » des actions locales portées par des acteurs divers**. Un deuxième projet porté par l'AFAHC en partenariat avec la FCBN, retenu également par la SNB, vise à mettre en place une démarche nationale pour une production certifiée d'arbres et d'arbustes d'origine locale dans le cadre de la marque {flore locale}. Le projet {flore locale} intègre aussi un volet "messicoles" qui avait fait l'objet d'un dépôt de projet spécifique (cf. chapitre 4).



Enfin, la finalisation d'un **projet de Convention cadre de partenariat MEDDTL/MNHN/FCBN relative à la mise en œuvre de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel** et en particulier des programmes nationaux d'acquisition de connaissances a été poursuivie en vue d'une signature début 2012. Ce projet de convention prévoit que la FCBN soit référent pour la définition des protocoles et des outils nécessaires à la mise en œuvre des programmes nationaux d'acquisition de connaissance sous tous leurs aspects scientifiques, méthodologiques et techniques, en s'appuyant sur l'expertise des CBN. La FCBN serait responsable des couches de référence des connaissances sur la flore et les habitats pour l'ensemble du territoire métropolitain et d'outre-mer.

B. Durève ©



REPÈRES

4 nouvelles conventions de partenariats

Convention d'un an, en date du 1^{er} avril 2011 avec l'association Floraine, pour lui apporter une assistance administrative et technique à maîtrise d'ouvrage ;

Convention en date du 1^{er} juillet 2011 avec l'ATEN, le MEDDTL, NatureParif, l'ONF, RNF, le MNHN, et le CBN de Bailleul, pour la réalisation d'un outil commun de saisie et de gestion de données d'observation naturalistes dans le cadre du SINP ;

Convention tripartite entre le MEDDTL, le MNHN et la FCBN, en date du 2 novembre 2011, encadrant l'exercice du rapportage européen et le rôle de chacun des partenaires ;

Convention cadre "Terres mers ultramarines" (TEMEUM) avec l'ATEN, le 31 décembre 2011, en vue de participer au développement d'un programme visant le renforcement des capacités des gestionnaires d'espaces naturels de l'outre-mer.



Mission en Guyane. Fanch Le Hir
CBN Brest ©

4. Appui, animation du réseau et centre de ressources

APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU

La couverture de l'ensemble du territoire français, métropolitain et outre-mer, par des CBN, est un impératif pour la France qui se doit de connaître le patrimoine naturel de son territoire et de respecter ses obligations communautaires et internationales.

Dans le cadre des engagements de la loi Grenelle I, selon lesquels "Un réseau cohérent de Conservatoires botaniques nationaux sera créé pour la flore et les habitats", le MEDDTL a mandaté en 2009 la FCBN pour accompagner les démarches de CBN émergents sur les territoires non encore couverts, en vue de compléter la couverture nationale du réseau et de permettre le déploiement de leurs missions sur l'ensemble du territoire national : en Guadeloupe, Martinique, Guyane et dans la zone Nord-Est de la métropole.

Pour contribuer à atteindre cet objectif, la FCBN a poursuivi son action autour de plusieurs démarches complémentaires visant à :

- accompagner des conservatoires botaniques dont l'émergence est soutenue par le MEDDTL, pour leur permettre de solliciter l'agrément dans de bonnes conditions de recevabilité scientifique, administrative et technique ;
- renforcer la cohérence géographique, méthodologique et technique du réseau des CBN agréés et accompagner à la demande la préparation des demandes de renouvellement d'agrément ;
- encourager l'émergence de projets de nouveaux conservatoires dans les zones actuellement non couvertes, dans une démarche cohérente avec les objectifs du réseau des CBN.

Guadeloupe

Le Conservatoire botanique des Iles de Guadeloupe (CBIG) a bénéficié d'un appui, d'une part à l'élaboration de la fiche de poste de préfigurateur du CBN, d'autre part à l'élaboration d'un projet de mise en place d'un Système d'Information et d'un outil commun en partenariat avec l'établissement public du Parc national de Guadeloupe et enfin aux démarches d'élaboration de la Liste Rouge régionale de Guadeloupe.



Maison du Conservatoire botanique des
Antilles françaises. FCBN ©



Mission en Guyane. Fanch Le Hir
CBN Brest ©

Martinique

Suite à la sollicitation du Conservatoire botanique de Martinique (CBMq), la FCBN a apporté un appui et transmis des recommandations sur le projet de demande d'agrément. De plus, une réunion de travail FCBN/CBMq en métropole a été organisée du 24 au 25 novembre 2011, avec visites du CBN de Bailleul le 25 novembre et du CBN Sud atlantique le 28 novembre. Cette séance de travail s'est poursuivie par des réflexions sur les démarches relatives aux Plans nationaux d'action (PNA) et la participation de la directrice du CBMq au séminaire « PNA » qui s'est tenu à Bordeaux du 29 au 30 novembre 2011.

Guyane

La FCBN s'est investie dans le suivi des résultats de l'étude de faisabilité du projet de CBN de Guyane et dans la réflexion sur les perspectives de collaboration entre la FCBN, le MNHN et l'IRD pour le pilotage et le montage de la structure porteuse du futur conservatoire et enfin, sur l'appui à la DEAL et le Conseil régional pour le recrutement d'un chef de projet dans le cadre de la mission de préfiguration d'un CBN. La FCBN avait proposé, le cas échéant, d'assurer le portage du poste de préfigurateur avec convention d'accueil passée avec le Conseil régional de Guyane. Le chef de projet a finalement été recruté par le Conseil régional en 2012.

Nord-Est métropolitain

Dans le cadre de l'appui à l'émergence d'un CBN Nord-Est ayant vocation à regrouper dans son territoire d'agrément les régions Alsace, Lorraine et Franche-Comté et à la demande de l'association Floraine, qui n'a pas vocation à recruter de salariés, la FCBN a assuré le portage administratif d'une chargée d'études botaniste à compter du 1^{er} octobre 2011 (CDD 6 mois), sur crédits de la DREAL Lorraine, et accueillie par l'association FLORAINE. Dans ce cadre, la FCBN a accompagné l'initialisation du Système d'Information pour la saisie des données recueillies, et ce à partir de son « format standard de données flore ».

Par ailleurs, la FCBN s'est mobilisée pour réaliser un état d'avancement du projet et un état des lieux des positions des différents acteurs locaux. Un rapport d'étape, rendant compte de l'état d'avancement du dossier sur la période de janvier 2010 à mars 2011, a été transmis aux partenaires (communauté urbaine du Grand Nancy, CA de Metz Métropole, Conseil Régional de Lorraine, Floraine, Conseils généraux, Conservatoire botanique de la ville de Mulhouse, Conservatoire des sites lorrains, M. Serge MULLER, etc.) et au MEDDTL, préalablement à une réunion organisée par la DREAL Lorraine le 4 octobre à METZ, en présence de la présidente et du directeur de la FCBN, ainsi que du président et du directeur du CBN de Franche-Comté.

Dans l'attente de la création de l'association du pôle lorrain du CBN Nord-Est, la FCBN a proposé d'assurer en 2012 un portage temporaire des trois postes de l'équipe de l'association Floraine, sous réserve d'une demande des partenaires lorrains. Cette proposition d'appui a été retenue par les partenaires lorrains.

ANIMATION DU RÉSEAU

En tant que tête de réseau, la FCBN a vocation à animer, faciliter et dynamiser les échanges entre ses membres. Entre avril et septembre 2011, le nouveau directeur de la FCBN a réalisé une visite de deux jours dans chacun des onze CBN pour se présenter, prendre connaissance des spécificités de chacun des CBN et des attentes des équipes des CBN envers la FCBN, et engager les réflexions relatives à l'élaboration d'un projet de typologie d'activité des CBN et de document stratégique pour la FCBN. La mission au CBN de Mascarin a duré cinq jours pleins, permettant l'organisation de réunions avec les représentants de la DEAL, de l'établissement public du Parc national de La Réunion et des services techniques du Conseil général de La Réunion. L'équipe de la FCBN a également poursuivi les visites engagées en 2010 dans les CBN, pour être au plus près des problématiques de terrain.

Animation des réunions du Conseil de direction

L'animation du réseau s'est caractérisée en 2011 par la préparation et l'animation des réunions mensuelles des directeurs de CBN. Des notes préparatoires, accompagnant un ordre du jour co-construit, ont été formalisées et systématisées à compter d'avril 2011, afin de partager un même niveau d'information et de capitaliser les expertises. De même, des comptes rendus de réunions ont été systématisés pour conserver la mémoire des décisions et positions prises par le Conseil de direction. Deux réunions physiques ont été préparées et co-animées avec les directeurs du réseau, en mars et en octobre.

Animation des groupes de travail inter-CBN

Tout au long de l'année, la FCBN a animé différents groupes de travail (GT) internes au réseau, mis en place dès 2009 et dynamisés à partir des premières « journées de rencontres Inter-CBN » de mars 2010. Les mandats des groupes de travail ont été réactualisés par le conseil de direction le 9 mars 2011. Les réunions physiques, généralement organisées à Paris, ont été limitées à une réunion par groupe de travail, en raison d'un budget limité. L'objectif est d'animer les questions partagées au sein du réseau des CBN pour faciliter l'échange de pratiques, de ressources, d'outils, d'actualités, de favoriser la mutualisation des méthodes et de créer une dynamique et une cohérence au sein du réseau. La FCBN anime par ailleurs, tout au long de l'année ces groupes de travail, par des mails d'information réguliers, des échanges bilatéraux, des réunions téléphoniques, appuyés sur une veille active sur les aspects techniques, sur les événements, ou sur les projets en cours.

GT "Systèmes d'Information"

L'un des objectifs spécifiques et prioritaire de ce groupe de travail est de travailler à l'agrégation nationale des données "flore" et "végétations-habitats".

L'expertise a principalement été mobilisée dans la mise en œuvre du Système d'information sur la Nature et les Paysages (SINP) et également dans le cadre de l'agrégation de données « flore » pour le rapportage européen 2013.

La FCBN s'est impliquée pour favoriser l'accès des CBN aux données géographiques de référence, support indispensable pour l'exercice de leurs missions d'inventaires notamment. Une veille et une information a été réalisée début 2011 sur les nouvelles conditions de mise à disposition des données IGN. Une enquête de besoins a été réalisée au sein du réseau en janvier 2011 et des échanges avec l'IGN ont été engagés pour faciliter l'accès aux données.

La FCBN a par ailleurs suivi le développement des systèmes d'information de plusieurs CBN, notamment :

- celui de la nouvelle interface de saisie du système *Silène* du CBN méditerranéen de Porquerolles ;
- la participation au comité de pilotage du projet du CBN de Bailleul pour la consolidation restreinte de *Digitale 2* ;
- le suivi du projet *Mascarine Cadetiana II* et de l'Index de la Flore de La Réunion du CBN de Mascarin.

GT "Végétations-Habitats"

Ce groupe de travail s'est réuni les 6 et 7 décembre 2011 afin d'organiser la réflexion, la remobilisation et la production de données « Végétations-Habitats », de façon structurante, en général, et pour les programmes « Rapportage 2013 », « CARHAB 2011-2018 », et « DivGrass 2011-2013 », en particulier. Par ailleurs, la question de l'agrégation des données « Végétations-Habitats », notamment dans le cadre du rapportage 2013, a été engagée.

Le groupe de travail s'est accordé sur différents points pour la remontée des données « habitats » dans le cadre du rapportage 2013. Par ailleurs, la réflexion devait être également poursuivie avec les géomaticiens du réseau.

Le groupe de travail a enfin souligné l'importance de disposer dans les meilleurs délais d'outils de partage de documents afin de capitaliser l'information.

Herbe de la Pampa (*Cortaderia selloana* (Schult. & Schult. f.)
Asch. & Graebn.). A. Descheemacker - CBN Massif central ©

GT "Espèces Exotiques Envahissantes"

Ce groupe de travail s'est réuni le 23 novembre à Montreuil. Regroupant neuf représentants de CBN, la réunion a permis de partager l'actualité juridique et technique de métropole et d'outre-mer, d'échanger sur les actualités de chaque CBN, de poursuivre les réflexions pour la mutualisation des données en vue d'une liste nationale sous forme d'un tableau récapitulatif des listes d'espèces envahissantes des CBN, ou encore d'accueillir des partenaires du monde horticole pour une présentation du projet de « Gestion des PEE au sein des collectivités territoriales », en vue de la mise en place d'un partenariat.

D'un point de vue technique, le réseau a poursuivi ses réflexions toute l'année sur plusieurs dossiers de fond : élaboration d'une méthode de hiérarchisation des espèces invasives, mise en place d'un réseau de surveillance à l'échelon national, mise en place d'une méthodologie commune de construction de listes d'espèces invasives pour tous les CBN et d'une base de données bibliographiques, élaboration de la cartographie nationale de l'ambrosie et accompagnement de l'élaboration du Plan national de lutte "Herbe de la Pampa" par le CBN de Corse. En outre, des partenariats ont été développés avec différents acteurs en dehors du réseau des CBN : CETE Nord-Picardie, IUCN, FCEN, Association Plante & Cité (interlocuteur privilégié dans le domaine des espaces verts).



Atelier Liste rouge en Guadeloupe
FCBN ©

GT "Bryologie"

Ce groupe de travail s'est réuni, pour la première fois, le 29 septembre 2011 à Montreuil, lors d'une réunion de travail regroupant onze référents techniques de six CBN et trois membres de l'équipe de la FCBN. Le groupe de travail a notamment travaillé sur :

- la constitution d'un référentiel taxonomique interne de travail Inter-CBN et ayant vocation à contribuer au référentiel taxonomique national 'TaxRef' ;
- le lancement de la démarche d'agrégation des données pour les taxons de la Directive « Habitats Faune Flore » (DHFF) ;
- la mise en place du prochain exercice de Rapportage européen, incluant 13 taxons de bryophytes en France, avec acquisition complémentaire de connaissances dès 2011 avec reprise pour l'expertise des taxons de la Convention de Berne ;
- la planification et la consolidation de la formation et de la compétence du réseau en matière de bryologie ;
- la préparation de la co-organisation, avec le MEDDTL, le MNHN et Tela Botanica, des « Premières rencontres françaises de Bryologie » du 14 au 16 octobre 2011 à la Grande Galerie de l'Évolution du MNHN et en forêt de Fontainebleau.

GT "Espèces protégées-Liste rouge"

Ce groupe de travail s'est réuni le 25 janvier 2011 à Montreuil, avec pour objet d'apporter des ajustements au document intitulé « Méthodes et critères de révision des listes de plantes protégées : état des lieux », document interne au réseau élaboré en décembre 2009, visant à proposer une approche standardisée au plan méthodologique entre toutes les régions de France.

Cette réunion a ainsi confirmé un document élaboré en décembre 2009, en réaffirmant la volonté de travailler selon une méthode commune. Quelques améliorations techniques ont par ailleurs été apportées au document. Enfin, un avis du réseau a été transmis à l'IUCN en août 2011, sur le projet de guide pour l'élaboration des listes rouges régionales des espèces menacées.

GT "Documentation"

En l'absence de documentaliste dans l'équipe de la FCBN, l'animation du groupe de travail a été confiée au CBN de Bailleul.

Dans le cadre de la fonction de centre de ressources de la FCBN, la mutualisation des références bibliographiques au sein d'une plateforme web interne et commune au réseau et d'autre part le partage des méthodes, outils et documents, ont été poursuivis. La démarche repose sur la mise en place de la plateforme sur le serveur de la FCBN afin de l'alimenter, par exports, avec les études et rapports produits par les CBN.

En 2011, l'alimentation de la plateforme mutualisée mise en place avec le système intégré de gestion de bibliothèque en ligne PMB s'est poursuivie avec intégration et mise à jour de références relatives à la littérature grise des CBN. Une enquête a été réalisée auprès des CBN sur les obstacles, principalement juridiques, pour la mise à disposition en téléchargement des documents en format .pdf sur la plateforme.

Le développement de la plateforme a porté sur le passage à une version supérieure du logiciel PMB et à la migration vers un serveur externe plus sécurisé. Enfin, le travail a consisté à apporter des réponses aux sollicitations, envoi d'informations et de documents mais aussi à la veille et à des prises de contact avec des centres de documentation ayant menés des projets équivalents.

Des liens entre le GT "Documentation" et les travaux des autres groupes de travail, notamment avec le projet de système d'information « Flore-habitats », ont été tissés. Ainsi, le GT "Végétations-Habitats" a exprimé en décembre 2011 des besoins de mutualisation dans le cadre du dépouillement de la bibliographie.





Cartographie de végétation
CBN Brest ©

APPUI AU PORTAGE DE PROJETS INTER-CBN

Outre les programmes ou projets dans lesquels la FCBN s'est impliquée en 2011 à la demande du MEDDTL, elle a engagé certains autres projets, à son initiative ou celle de ses membres, principalement financés par des ressources autres que la subvention du MEDDTL.

Projet de réalisation de deux guides d'aide cartographique « Zones Humides »

À la demande des CBN compétents sur le bassin Seine-Normandie (CBN de Brest, CBN du Bassin parisien et CBN de Baillleul), la FCBN a assuré la coordination du montage d'un projet relatif à l'élaboration de recueil de fiches (Flore et Végétations-Habitats) d'aide à la cartographie des zones humides, par ailleurs directement valorisable dans le cadre du projet de Cartographie nationale des Habitats (Carhab).

Ce projet, d'un montant de 90000 €, comprend trois phases :

- un état des lieux général des acquis, des besoins et des manques en terme de documents sur les listes d'espèces et habitats ;
- une analyse des travaux existants (listes espèces et habitats) en Basse-Normandie, Haute-Normandie, Ile-de-France, Centre, Bourgogne, Champagne-Ardenne et Picardie ;
- l'élaboration de listes complémentaires d'espèces et d'habitats à partir des études en cours (étude sur les habitats phytosociologiques, étude SNPN, base de données diverses...) et de relevés de terrain complémentaires, en particulier en Ile-de-France, si nécessaire.

La démarche cohérente repose pour les listes d'espèces et habitats sur :

- l'établissement d'un référentiel taxonomique partagé des espèces de flore et des types de végétations ou référentiel phytosociologique de zones humides présents à l'échelle du bassin Seine-Normandie et au niveau régional ;
- le renseignement, sur la base de ces référentiels partagés, de catalogues des listes d'espèces et d'habitats de zones humides, indiquant, pour chacune des sous-régions de travail, les connaissances et outils existants (indicateurs écologiques, fiches de descriptions complètes, fiches de descriptions synthétique et pédagogiques...). L'absence ou le manque de connaissances et d'outils, à compléter dans les années suivantes, seront aussi renseignés ;
- l'identification des correspondances existantes entre la typologie phytosociologique et les typologies d'habitats réglementaires et plus usuelles à ce jour, à l'échelle du bassin ;
- le porter à connaissance mutualisé des outils et fiches recensés et complétés.

Une convention financière a été signée le 22 décembre 2011 avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie, qui finance 70 % du projet, pour un début des travaux au cours du premier semestre 2012.

Projet SNB « conservation et utilisation durable d'espèces végétales indigènes pour développer des filières locales »

En 2011, la FCBN a déposé deux projets visant à la conservation et l'utilisation durable de végétaux indigènes par la création de deux signes de qualité :

- {flore-locale}, un signe de qualité national pour encadrer les filières de production d'espèces végétales sauvages et indigènes, projet présenté en partenariat avec l'association française arbres et haies champêtres (AFA-HC) et l'association Plante&Cité, en cohérence avec des projets locaux déposés par les CBN ou leurs partenaires, et de portée métropolitaine et ultramarine ; ce projet prévoit également d'assurer un accompagnement technique et scientifique aux opérateurs souhaitant développer une démarche de signe de qualité sur un territoire particulier et/ou sur une thématique particulière (plantes ornementales, plantes messicoles, petits ligneux...) ainsi que le développement d'une communication appropriée ;
- une marque collective pour les filières de production de plantes messicoles (incluant deux déclinaisons territoriales de la marque nationale), projet s'inscrivant dans les actions prévues par le Plan national d'actions sur les plantes messicoles, de portée métropolitaine.

Ces projets doivent permettre de disposer de végétaux d'origine locale pour les opérations de plantation, revégétalisation ou fleurissement et limitera les risques pour la biodiversité.

Le CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées a assuré la coordination de la rédaction de ces deux projets, qui ont associés la plupart des CBN.

Le comité de sélection, réuni par le MEDDTL début 2012, a retenu le projet {flore locale}, classé premier, et a demandé que la partie nationale du projet « messicoles » lui soit intégré.

Projet de "cahier des charges type de cueillette durable en outre-mer"

Suite à un appel d'offres de l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer (ODEADOM), la FCBN s'est portée candidate le 3 août pour la réalisation d'un « cahier des charges type de cueillette durable en outre-mer avec certification dans les DOM et les COM ». Le portage administratif et financier est assuré par la FCBN, et le pilotage technique a été confié au CBN de Corse avec contributions des autres CB(N) ou de partenaires, notamment en outre-mer.

Le projet présenté, retenu pour un budget total de 29 925 €, a officiellement démarré le 14 novembre 2011 pour une durée de quinze mois. Le premier Comité de pilotage, visant à préciser le cadre de l'étude et la méthode de travail, s'est tenu le 5 décembre 2011 en présence d'un représentant de la FCBN et du CBN de Corse.

La méthode de travail consiste en une enquête auprès des acteurs locaux concernés, incluant les Conservatoires, puis en l'établissement de critères « type » de durabilité pour les pratiques de cueillette. Cette démarche reposera sur la mobilisation de données les plus pertinentes relatives aux listes d'espèces, d'acteurs et de pratiques. L'étude porte essentiellement sur les pratiques de cueillettes de plantes vasculaires sauvages dans les collectivités d'outre-mer suivantes : Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Mayotte, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et Saint-Pierre et Miquelon. Elle s'articule autour de trois objectifs : établissement d'un état des lieux, définition d'un cahier des charges type et propositions de piste de « certifications ».

Programme ECOVARS
CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées ©



5. Expertises pour le compte de l'État et des institutions publiques

Appui à l'élaboration de la Liste rouge de la flore menacée de France métropolitaine

Les Listes rouges d'espèces menacées constituent un dispositif d'alerte mis en place afin d'établir des listes de plantes sur lesquelles la pression est grande avec un risque de disparition à plus ou moins long terme. Elles sont élaborées selon des critères internationaux établis sous l'égide de l'UICN.

La démarche de contribution du réseau des CBN s'inscrit dans le cadre d'une convention de partenariat tripartite avec l'UICN France et le MNHN/SPN, datant du 28 mai 2009. Par leurs travaux d'inventaires, de connaissance de terrain et de synthèse des données, les CBN jouent un rôle majeur dans l'élaboration des Listes rouges. L'objectif porte sur l'évaluation nationale de taxons de la flore vasculaire de métropole correspondant aux taxons du Livre rouge, Tomes I et II.

Dès 2009, un travail de préparation des données disponibles dans les Tomes du Livre rouge et des pré-évaluations des taxons ont été réalisés par la FCBN. Les données sources correspondaient aux données disponibles dans les fiches taxons des Tomes I et II du Livre rouge et dans les bases de données des CBN.

En 2011, les botanistes des CBN, en complément d'experts extérieurs au réseau, ont participé à des ateliers de validation des catégories et des critères retenus selon la méthode de l'UICN et sur la base des données mobilisées. Tous les CBN métropolitains ont contribué en mettant à disposition des données floristiques récentes, en partageant leur expertise et en participant aux ateliers de validation.

Deux ateliers d'évaluation ont été co-animés par la FCBN, le Comité français de l'UICN et le MNHN/SPN : le premier s'est tenu du 15 au 17 février à Paris au MNHN, le second du 24 au 25 mars à Montpellier dans les locaux de la DREAL Languedoc-Roussillon.

À la suite de trois ateliers organisés en 2010 et 2011, **1 102 taxons des Tomes I et II du Livre rouge de la Flore menacée de France, ont été évalués** selon la méthode recommandée par l'UICN. Leurs catégories et critères UICN « Liste Rouge » ont été validés. Les trois ateliers se sont déroulés sur un total de dix jours de travail et ont mobilisé seize experts des CBN et une douzaine d'experts extérieurs. Les résultats ont été intégrés dans la base de données en construction de la FCBN et dans les fiches de chacun des taxons rendues disponibles via une interface Internet de consultation du Livre Rouge dont l'élaboration a été initiée en 2011 par la FCBN. Une note sur la démarche de communication des résultats a été préparée en décembre 2011 et une note technique sur la méthodologie sera finalisée début 2012.

Par ailleurs, la FCBN a accompagné les démarches visant l'élaboration des Listes rouges régionales en assurant la cohérence de l'action du réseau par l'information et la sollicitation des CBN sur les aspects méthodologiques et de démarche. Cette action, conduite dans le cadre du partenariat engageant le Comité Français de l'UICN, le MNHN/SPN et FNE, s'est traduite par :

- la **mobilisation des experts du réseau pour contribuer au projet de guide pour l'élaboration des Listes rouges régionales**, élaboré par le Comité français de l'UICN ;
- une participation active de la FCBN à des réunions et ateliers techniques : atelier de validation Liste rouge Île-de-France (CBN BP), le 8 février 2011 à Paris et atelier du collectif botanique du Nord-Pas-de-Calais (CBN de Bailleul), le 21 octobre 2011 à Bailleul ;
- une contribution à la **préparation de notes** de présentation du projet d'appui partenarial ;
- le suivi des démarches Listes rouges en cours et réalisées en régions par les CBN métropolitains.



Liparis loeslii
F. Veillé - ONF/
FCBN ©

Appui au MEDDTL et au MNHN sur les Plans nationaux d'action - flore

La FCBN a apporté un appui au MEDDTL sur la révision des enjeux et des formes de Plans Nationaux d'Action (PNA) à développer, articulé autour d'un suivi technique et stratégique des études commandées par le MEDDTL sur les PNA, de sollicitations ponctuelles des experts du réseau des CBN sur les aspects de mise en œuvre des PNA et de méthodologie des études réalisées et d'un suivi de la mise en œuvre des PNA par les CBN. Cette action a été réalisée en coordination avec le MNHN/SPN.

La FCBN a produit des synthèses des contributions du réseau et a apporté son appui à la mise en place d'un outil de saisie dans le cadre du PNA Liparis dont le pilotage est assuré par le CBN de Bailleul. Elle a apporté son expertise au COPIL d'organisation et comité de suivi du séminaire national «Plan nationaux d'actions en faveur des espèces menacées», organisé par le MEDDTL à Bordeaux du 29 au 30 novembre 2011 et a assuré la coordination des interventions des CBN. La table ronde de clôture de ce séminaire comprenait un représentant de la FCBN.



Élaboration d'un dossier scientifique sur *Tolypella salina*

Ce taxon extrêmement rare (6 stations en France dont une disparue, 6 en Espagne) a été découvert fortuitement fin 2009 sur le futur site du Grand Port de Marseille. A la demande du MEDDTL, la FCBN a réalisé une fiche de synthèse de l'état des connaissances qui a été examinée par le CNPN en avril 2010, en vue d'étudier l'opportunité d'une inscription sur la liste des espèces protégées. Il est apparu nécessaire de mieux documenter l'espèce avant de statuer. En conséquence en 2011, parallèlement à une étude confiée à la Station biologique de la Tour du Valat et au CBN méditerranéen de Porquerolles pour la côte méditerranéenne, il est apparu opportun de renforcer les prospections en vue d'une cartographie et d'un inventaire les plus exhaustifs possibles de la présence du taxon sur la côte ouest. Ce projet, impliquant les CBN de Brest et Sud-Atlantique pour les prospections, a été mené en partenariat avec le laboratoire de recherche spécialisé de l'Université Catholique de l'Ouest et la Réserve naturelle nationale du marais de Müllenbourg, seule station où le taxon est présent dans des marais salants encore en activité.

Compte tenu de la programmation de terrain des CBN, la phase 2011 s'est concentrée à partir de prospections ciblées, sur l'élaboration d'un plan de prospection, la mise au point de protocoles et méthodologies (avec fiche standard de relevés complets) en vue de préciser la biologie de l'espèce, ses traits de vie, les communautés végétales et l'étude des relations avec les activités saulnières. La moitié seulement des inventaires de terrain a pu être réalisée, compte tenu de la finalisation tardive de la demande de subvention et de la période de végétation très courte de l'espèce. L'action devra être finalisée en 2012.

Appui sur les espèces floristiques de la convention de Berne non transposées en droit français

Un certain nombre des espèces incluses dans la convention de Berne n'a pas été transposées dans la réglementation française. En 2010, la FCBN a effectué un rapide bilan de la présence en France des espèces concernées et des questions qui se posent pour certaines (présences douteuses, indigénat questionnable, problèmes taxonomiques).

En 2011, la FCBN devait identifier les espèces justifiant d'une protection et de dresser pour chacune un bilan des connaissances sur le territoire français, afin de proposer des recommandations sur le type de mesures à prendre. Cette action sera finalisée au cours du 1^{er} semestre 2012.

Travaux
d'inventaire
botanique
CBN alpin ©

Contribution à l'élaboration de référentiels taxonomiques

Le MNHN/SPN s'est vu confié la responsabilité par le MEDDTL de mettre à disposition du public le référentiel national TAXREF regroupant l'ensemble des données taxonomiques et nomenclaturales de la flore et de la faune de France.

Dans le cadre d'une convention pluriannuelle, le MEDDTL, le MNHN/SPN, la FCBN et l'association Tela Botanica, qui assure la maîtrise d'œuvre du projet, se sont associés pour élaborer les référentiels partiels de la flore et de la faune de France.

Les référentiels produits par cette expertise sont retranscrits dans le référentiel taxonomique national officiel 'TAXREF' diffusé via le site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) géré par le MNHN (<http://inpn.mnhn.fr>).

La FCBN est représentée par des botanistes des CBN dans chacun des groupes taxonomiques. **L'équipe de la FCBN a animé et suivi ce dossier, tant sur les aspects 'médical' (botanique) que 'géomatique'.**

- pour les trachéophytes de métropole qui comptent environ 5000 taxons actuellement connus et reconnus en France, et dont il existe déjà près de 110000 noms (en incluant l'ensemble des synonymes) dans le référentiel de Tela Botanica, trois botanistes de CBN ont participé au groupe d'experts : P. ANTONETTI (CBN du Massif central), J. MOLINA (CBN de Porquerolles) et A. DELAGE (CBN de Corse) ;

- pour les **bryophytes**, qui comptent environ 1 300 taxons actuellement connus et reconnus en France, plusieurs botanistes du réseau ont participé au groupe d'expert : V. HUGONNOT et J. CELLE (CBN MC), J.-C. HAUGUEL (CBN de Bailleul), G. BAILLY (CBN de Franche Comté) ;
- pour les **champignons mycorhiziens**, qui comptent environ 5000 taxons actuellement connus et reconnus en France, G. CORRIOL du CBN PMP a participé au groupe d'experts. Le groupe d'expert repart du référentiel de R. COURTECUISSÉ de l'Université de Lille, déjà reconnu par les mycologues en France ;
- pour les **lichens**, qui comptent environ 1 200 espèces actuellement connues et reconnues en Europe, C. COSTE (CBN PMP) a participé au groupe d'experts ;
- pour les **algues charophytes**, qui comptent plusieurs dizaines de taxons en France, G. BAILLY (CBN de FC) et J. LE BAIL (CBN de Brest), reconnus nationalement sur ce groupe taxonomique, pourraient établir (à partir du référentiel européen algae base) une liste nationale à dire d'expert et à partir de la littérature disponible ;
- pour le **référentiel botanique de la flore de La Réunion et des Mascareignes**, V. BOULLET (ex directeur scientifique du CBN de Mascarin et actuel directeur du CBN du Massif central) a poursuivi la coordination du groupe d'expertises.

L'ensemble des botanistes et géomaticiens des CBN contribue à la démarche en faisant remonter ses éléments soit à la FCBN, soit aux experts des CBN présents dans les groupes d'expertises, soit en s'inscrivant sur le forum de Tela Botanica dédié au programme et favorisant la contribution du plus grand nombre.

Appui à l'élaboration de la méthode d'évaluation de l'état de conservation des habitats agropastoraux

Dans le cadre de l'élaboration d'un cadre méthodologique global commun et cohérent pour tous les types d'habitats agropastoraux relevant de la directive Habitats, Faune, Flore, l'appui relatif à la méthode d'évaluation de l'état de conservation des habitats agropastoraux et l'aide à l'interprétation des résultats, sollicité par le MNHN/SPN, a été confié, sous délégation à maîtrise d'ouvrage, au CBN du Massif central et au CBN Alpin.

Les contributions ont été les suivantes :

- appui lors de la phase bibliographique ;
- participation aux comités de pilotage pour le choix des indicateurs et pour l'ajustement et la validation de la méthode ;
- appui technique et scientifique à la définition méthodologique ;
- phase de test sur le terrain de la méthode avec appui technique des CBN, choix des sites ;
- appui à l'interprétation des résultats sur les sites tests ;
- test de plusieurs méthodes pour les listes d'espèces typiques et/ou indicatrices ;
- rédaction de notes techniques thématiques.



Autres expertises Flore et Habitats

Cette action répond au besoin exprimé par le MEDDTL de pouvoir disposer d'un volant de jours disponibles pour des expertises du réseau non prévues en début d'année et correspondant à des urgences de conservation ou de connaissance.

En avril 2011, le MNHN/SPN a sollicité la FCBN dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie de création des aires protégées pour évaluer la pertinence des modifications proposées par les DREAL afin d'aboutir à des listes finalisées. Les remontées des propositions des DREAL ayant fait l'objet d'un glissement du calendrier, l'expertise des CBN a été reportée en 2012.

Par ailleurs, la FCBN a réalisé une expertise méthodologique en janvier 2011 concernant une proposition de méthode de cartographie de la 'Qualité écologique des sols' du projet 'BioMOS' initié par le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) à la demande du cabinet de la Secrétaire d'État. L'expertise de la FCBN a été présentée conjointement avec celles de partenaires, en particulier du MNHN-SPN, lors d'une réunion en présence des sous-directeurs de la DEB et du CGDD le 17 janvier 2011 à Paris. Elle a proposé une rationalisation de la démarche en identifiant des attendus communs à la préparation du 'Fond Blanc' du programme CarHab. La FCBN a également apporté son expertise pour la réalisation par le CETE Normandie-Centre pour le compte du MEDDTL/DEB d'un recensement national des inventaires de zones humides en France. Ayant participé au Comité de Pilotage technique de ce dossier tout au long de l'année 2011, elle a notamment veillé à rendre la couche d'information produite compatible avec la préparation du 'Fond Blanc' du programme CarHab.

Enfin, la FCBN a contribué à la définition et à l'amélioration des profils types pour la réalisation des Portraits de la Biodiversité dans les Communes (PBC) de l'Observatoire National de la Biodiversité (ONB), à partir d'une première réunion le 20 avril 2011 relatives aux données disponibles pour les milieux forestiers, puis une réunion au MEDDTL le 5 mai 2011 sur les 'Données nature' disponibles. Dans ce cadre, elle a participé à plusieurs échanges avec le MEDDTL/DEB et fait part de propositions rédigées pour une structuration de ces portraits en phase avec la structuration du SINP et de l'INPN.

Réunion liste rouge à Paris
FCBN ©

Appui à l'expertise internationale

Dans le cadre de la participation à l'élaboration de la Liste rouge européenne de la flore vasculaire pour les taxons à statut, le réseau des CBN avaient été sollicité en 2010 par l'UICN pour participer à la constitution d'une Liste Rouge européenne des espèces menacées de plantes vasculaires. Du 21 au 24 juin 2010, le CBN de Brest avait accueilli une vingtaine d'experts venus d'une vingtaine de pays européens pour un atelier de travail qui visait à agréger et valider une partie des données sur les espèces à statut (protégées par divers mécanismes), ainsi que des espèces de plantes aquatiques et des espèces apparentées aux cultures. Grâce aux données disponibles issues du Livre rouge Tomes I et II, des informations avaient été recueillies pour 95 espèces protégées qui constituent la principale contribution pour la France.

En 2011, le réseau a finalisé son appui en contribuant à l'élaboration du document final : Bilz, M., Kell, S.P., Maxted, N. and Lansdown, R.V. 2011. European Red List of Vascular Plants. Luxembourg : Publications Office of the European Union.

Dans le cadre de l'appui au rapportage, la FCBN, représentée par le CBN de Bailleul, a participé à la réunion des 31 mai et 1^{er} juin 2010, relative à la définition d'un cadre méthodologique pour le rapportage européen 2012-2013 organisée à Bruxelles. Les compte-rendus officiels de cette réunion ainsi que la méthodologie retenue pour l'exercice de rapportage ont été compilés en 2011.

Dans le domaine de la conservation, la FCBN, représentée par le CBN alpin, a participé au Colloque relatif à l'élaboration d'une stratégie européenne de conservation ex situ, organisé le 10 mai 2011 à Bruxelles par la Commission européenne.



Participants des 1ères Rencontres françaises de bryologie. FCBN ©

6. Appui aux politiques réglementaires de l'État

DEVELOPPEMENT D'UN PÔLE BRYOLOGIE

Suite au lancement du programme national « Bryophytes » en 2010, les enjeux de la FCBN consistent à faire émerger une réponse commune du réseau des CBN concernant les objectifs et la stratégie de connaissance, l'expertise, la conservation et la communication sur la bryo-flore en France.

En 2011, la FCBN s'est impliquée pour le déploiement d'une stratégie interne au réseau pour la construction des compétences et des outils, autour de trois axes : le déploiement d'un programme d'acquisition complémentaire des connaissances sur les taxons de bryophytes de la directive européenne "Habitats, Faune Flore" (DHFF), l'agrégation des données et le développement d'une offre et d'outils de formation.

Dans ce cadre, plusieurs CBN ont mené des actions dans le cadre d'une délégation à maîtrise d'ouvrage :

- **acquisition de connaissances complémentaires dans le cadre du rapportage** (article 17), sur des taxons de bryophytes de la DHFF en déficit de connaissances :
 - étude bibliographique sur les bryophytes présents sur le territoire d'agrément du CBN alpin et réalisation d'une phase d'inventaire de terrain sur *Dicranum viride*, *Meesia longiseta*, *Riccia breidleri*, *Mannia triandra* (CBN alpin) ;
 - prospections de terrain sur *Drepanocladus vernicosus* (CBN de Franche Comté), *Dicranum viride*, *Drepanocladus vernicosus*, *Meesia longiseta*, *Mannia triandra*, *Trichomanes speciosum* (CBN du Massif central) ; et sur *Dicranum viride* (CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées) ;
 - **agrégation de l'information disponible sur des bryophytes remarquables à plusieurs titres** (Convention de Berne, DHFF, autre intérêt écologique...) avec réalisation, à titre de modèle, par le CBN du Massif central (avec les contributions des autres CBN) de deux fiches monographiques (*Bruchia vogesiaca* Schwärg. et *Orthotrichum rogeri* Brid.) présentées au nom de la FCBN lors des Premières rencontres françaises de bryologie ;

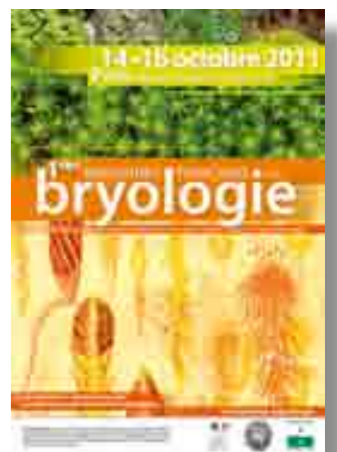
- **constitution d'une mallette de formation** par le CBN Massif central, après consultation du réseau, afin de proposer le matériel bibliographique de base pour l'organisation de formations.

Fin 2011, neuf CBN métropolitains sur dix disposaient d'un bryologue. Le CBN Sud-Atlantique reste en outre au fait de la dynamique nationale dans le domaine de la bryologie via son responsable du service connaissance. Le CBN Mascarin n'a en revanche pas été en capacité financière de recruter de bryologue en 2011.

CO-ORGANISATION DES PREMIÈRES RENCONTRES FRANÇAISES DE BRYOLOGIE

Les « Premières rencontres françaises de bryologie », co-organisées par le MNHN et la FCBN, sous l'impulsion du MEDDTL, se sont tenues à la Grande galerie de l'évolution du MNHN et en forêt de Fontainebleau du 14 au 16 octobre 2011. Elles ont été un franc succès avec la participation de 135 bryologues amateurs ou professionnels.

La forte mobilisation de l'équipe de la FCBN et des bryologues des CBN a largement contribué à la réussite de cet événement. Mme P. PAVY, vice-présidente de la FCBN, a clôturé ces rencontres sur une note très encourageante pour l'ensemble des participants, avec la perspective d'une 'fédération' des acteurs de la bryologie en France autour d'une stratégie nationale bryologie pour laquelle la FCBN a vocation à jouer un rôle structurant.





• Inventaires botaniques
• L. Ruellan - CBN Brest ©

APPUI A LA CONCEPTION DU SYSTEME D'INFORMATION SUR LA NATURE ET LES PAYSAGES

Animation du réseau des CBN

La mise en œuvre du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) connaît depuis 2010 une nouvelle dynamique. Le réseau des CBN, impliqué dès les premières phases de réflexion, s'y investit de plus en plus activement depuis mi-2010. Les sollicitations auprès du réseau ont été croissantes depuis cette période et la FCBN a poursuivi en 2011 son implication au sein de ce projet structurant. Outre son rôle de représentation et de suivi des orientations nationales, l'un des objectifs était, pour la FCBN, de participer activement aux actions techniques menées au niveau national en apportant l'expertise du réseau des CBN. L'autre objectif a consisté à informer et animer le réseau sur les questions stratégiques, scientifiques et techniques en lien avec le SINP.

La FCBN représente ainsi le réseau dans le Comité de pilotage national (COPI) et dans les réunions des différents Groupes de travail nationaux (GT), dans lesquelles elle a contribué à travers des contributions techniques sur des documents de référence : mandats des GT, documents de travail, spécifications techniques, etc. Une enquête sur le positionnement et les implications du réseau des CBN vis-à-vis du SINP en région a également été menée.

Le suivi général de la démarche SINP a fait l'objet d'une information régulière au réseau des CBN sur l'avancement de la conception du SINP. Une note de synthèse d'une trentaine de pages, adressée aux CBN en septembre 2011 puis réactualisée en octobre, a permis de dresser un état des lieux de l'avancement du SINP et de présenter ou rappeler les objectifs, instances de gouvernance et actions (groupes de travail) menées pour la mise en œuvre du SINP. Un bilan de l'implication du réseau dans le dispositif au niveau national et régional a été dressé en lien avec une enquête interne au réseau.

GT "outil commun de saisie et de gestion de données naturalistes"

Ce groupe de travail SINP vise à définir et développer un outil commun pour la saisie et la gestion de données d'observations naturalistes.

Dans le cadre du cercle 1 relatif au pilotage, la FCBN a participé à diverses réunions de définition du projet et a contribué à la rédaction de la convention multipartite entre le MEDDTL, l'ATEN, RNF, le MNHN, Natureparif, l'ONF, la FCBN et le CBN de Bailleul, ainsi qu'au cahier des charges pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour l'accompagnement du projet. La convention multipartite a été signée le 1^{er} juillet 2011. La FCBN a également participé au dépouillement des offres d'AMO et à la commission d'appel d'offre pour la sélection du prestataire d'AMO.

Par ailleurs, la FCBN a participé à la préparation des comités techniques prévus pour début 2012, notamment via des contributions écrites sur le document préparatoire et la mobilisation des CBN volontaires. Fin 2011, les cinq CBN suivants étaient identifiés pour participer à un ou plusieurs comités techniques : CBN de Bailleul (ensemble des 6 comités), CBN de Porquerolles (comités "modèle de données" et "architecture technique, modularité"), CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (comité "saisie, ergonomie", "consultation-exploitation" et "gestion des référentiels"), CBN alpin et CBN du Bassin parisien ("modèle de données").

GT "format standard de métadonnées"

Ce groupe de travail vise à définir, dans le cadre du SINP, un format de métadonnées pour décrire les lots de données (issues d'observations, de la bibliographie et de collections) du SINP ainsi que les acteurs et dispositifs de collecte.

La FCBN a représenté le réseau et contribué à plusieurs réunions visant à rédiger des spécifications techniques pour le format standard national de métadonnées SINP. Ce format s'appuie sur les champs de l'inventaire des dispositifs de collecte de données du SINP et sur les exigences de la Directive Inspire ainsi que sur les besoins et expériences des partenaires impliqués.

Après avoir été consulté sur le document proposé, une contribution du réseau a été transmise au MEDDTL le 4 octobre 2011, sous la forme du document de référence commenté et illustré d'exemples.

GT "Directive Inspire"

La FCBN a participé le 22 septembre 2011 à une réunion d'information relative aux nouvelles spécifications sur les données des thèmes de l'annexe III de la Directive européenne Inspire et a apporté sa contribution écrite (en anglais) sur les spécifications du thème "distribution des espèces" en vue d'une transmission à la Commission européenne, dans le cadre de la consultation des États membres. La brièveté du délai et la complexité des documents de spécifications ont constitué des éléments limitant pour faire un retour plus avancé de la part du réseau des CBN.

GT "architecture du SINP"

Ce groupe de travail vise à définir l'architecture du SINP sur les plans organisationnels et techniques.

La FCBN a participé à plusieurs réunions du cercle 1 relatif au pilotage de ce groupe de travail lancé en 2011. Ces premières réunions, de deux jours chacune, ont permis de définir les objectifs et le planning prévisionnel du groupe, ainsi que les grandes lignes du projet et la feuille de route pour 2012. L'une des actions du groupe a consisté en la mise en place d'une enquête et à la préparation d'ateliers régionaux animé par le Cemagref de Montpellier. La FCBN a informé et mobilisé le réseau des CBN pour qu'ils contribuent à la démarche.

Fin 2011, une enquête interne au réseau a été envoyée aux CBN pour dresser un bilan sur leur positionnement et leurs contributions actuelles et futures dans le SINP.

GT "formats standards de données" (préparation des travaux du GT)

En juillet 2011, la FCBN a été sollicitée pour animer et coordonner le groupe de travail relatif aux "formats standards de données (faune et flore)" du SINP et pour rédiger une première proposition de mandat pour le groupe de travail (août 2011), sur la base d'un financement supplémentaire de 20 000 € sur la programmation 2011. Cette proposition, transmise au MEDDTL le 16 août, intégrait des éléments de contexte et objectifs, la méthodologie, le phasage et la gouvernance du groupe.

Toutefois, le 25 octobre 2011, le conseil de direction de la FCBN a jugé plus cohérent de restreindre l'implication du réseau sur son périmètre de compétence, à savoir les thématiques « flore » et « végétations-habitats ». Il n'a ainsi pas souhaité porter l'animation sur l'ensemble des thématiques, beaucoup plus large (faune, paysage, etc.).

Mise en place d'un dispositif d'agrégation nationale de données

Dans le cadre de leur mission de service public, les CBN ont vocation à agréger l'ensemble de leurs données flore et végétation-habitats pour établir des synthèses nationales de données de qualité afin de mettre à disposition des décideurs un état de la connaissance actuelle à l'échelle nationale. Le préalable à cette action est la mise en place d'un système d'information.

Ces données agrégées visent notamment à conforter l'expertise des CBN et de leur fédération, à alimenter l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) et à répondre aux différents besoins de programmes nationaux relatifs à la biodiversité végétale.

La mise en place d'un dispositif d'agrégation des données ou **système d'information (SI) distribué flore et végétations-habitats**, initié en 2010 via notamment la définition d'un format standard d'échange de données flore, s'est poursuivi en 2011. Début 2011, un test d'implémentation de ce format a été finalisé sur dix taxons par sept CBN. Ce format a également été testé, sous une forme adaptée, dans le cadre du rapportage européen. L'analyse de ce test a fait ressortir un certain nombre de difficultés de différents ordres.

Cette action a également nécessité de préciser la stratégie, les objectifs et les moyens associés, notamment humains, pour la préparation des exports et l'administration des données nationales :

- poursuite de l'analyse avancée des besoins en données, initiée en 2010 ;
- élaboration d'un premier schéma des flux de données ;
- ébauche d'une charte interne au réseau des CBN encadrant les échanges de données ;
- notes de synthèse internes ;
- scénarios d'alimentation à court, moyen et long terme.

Ces questions ont fait l'objet de plusieurs temps d'échanges en réunions du Conseil de direction, notamment les 6 juillet et 24-25 octobre 2011.

L'analyse des besoins des programmes nationaux a été engagée pour approfondir le travail réalisé au moment de la définition du format standard de données flore (mi-2010). Ce travail d'analyse a consisté en la mise en place et au renseignement d'une grille mettant en regard l'ensemble des programmes nationaux et les informations élémentaires (données) nécessaires. D'autres informations utiles à la planification des missions SI ont également été renseignées : échéances, référent et pilote, périmètre des données et compétences et outils SI, etc. Ce travail d'analyse était un préalable nécessaire pour la **rédaction d'un projet de charte éthique d'utilisation des données**. Engagée en décembre 2011, cette charte vise à répondre à une attente du réseau avant généralisation de la démarche d'agrégation des données.

L'une des finalités de l'agrégation des données au niveau national consiste en l'alimentation de l'inventaire national du patrimoine naturel (INPN). Des réunions d'échange technique ont été menées avec le MNHN/SPN le 20 mai puis le 16 décembre 2011 en présence de l'ONF. La transmission de données à l'INPN a dû être repoussée en 2012, en raison de l'avancement du projet au sein du réseau mais également dans l'attente de la finalisation de la convention tripartite précisant le partenariat entre la FCBN, le MNHN/SPN et le MEDDTL.

Enfin, une veille technique active a été menée pour alimenter le projet de Système d'information « flore et habitats », notamment sous la forme d'une participation à différents événements de référence relatifs à la géomatique : journées *SIG la Lettre* en mai ; forum des TIC de l'ATEN les 25-26 mai, atelier technique Talend (ETL ou outils d'intégration) le 15 juin et journée française de l'interopérabilité géospatiale (forum OGC) le 21 novembre. Des réunions d'échange technique ont également été menées, notamment une réunion avec une société de développement d'applications cartographiques en ligne, des réunions d'échanges avec les associations Tela Botanica et Outils-réseaux et une réunion avec le laboratoire AMAP (CIRAD/IRD) sur le projet Pl@ntnet.

Appui général et méthodologique aux inventaires "flore" du SINP

Programme « Atlas de la Biodiversité communale »

Initié par le MEDDTL/DEB, ce programme vise un triple objectif de renforcement de l'inventaire de la biodiversité « ordinaire » dans les communes participantes, de meilleure prise en compte de la biodiversité par les élus locaux et de sensibilisation du grand public via une démarche participative.

En 2011, l'action de la FCBN a consisté à participer et contribuer aux réunions du Comité de Pilotage / Comité technique du programme et à sous-traiter à un bureau d'études la rédaction d'un guide méthodologique d'inventaires flore et habitats, faute de moyens humains pour en assurer la réalisation en interne.



Programme Carnet-B

Initié conjointement par deux directions du MEDDTL, la Direction de l'Eau et de la Biodiversité (DEB) et la Direction des Infrastructures et des Transports (DIT), le programme de CARTographie Nationale des Enjeux Territorialisés de Biodiversité remarquable, a démarré dans deux régions pilotes, Lorraine et Centre, jusqu'en 2013.

En 2011, l'action de la FCBN a consisté, pour l'essentiel à :

- participer et contribuer aux réunions du Comité de Pilotage / Comité technique du programme ;
- accompagner le CBN du Bassin parisien, délégation Centre, ainsi que l'association Floraine (correspondante de la FCBN en région Lorraine en absence de CBN pour l'instant), pour le démarrage des volets flores et habitats du programme dans ces deux régions pilotes ;
- assurer une compatibilité méthodologique (échelle de travail, typologie...) et opérationnelle (territoires tests, calendrier...) entre le démarrage du programme national de cartographie nationale des habitats (CarHab) et le volet "habitats" du programme Carnet-B ;
- veiller au respect de l'architecture d'intégration des données dans le Système d'Information sur la Nature et les Paysages - SINP/INPN, en considérant le rôle et la mission de service public des CBN et de leur fédération concernant les données Flore et Habitats au niveau national.

Dans ce cadre, la FCBN a travaillé en étroite relation avec le MNHN/SPN, pour co-rédiger un document méthodologique « d'Inventaires de la flore » avec les contributions en outre des deux acteurs régionaux susmentionnés (CBN du Bassin parisien et Floraine).

La FCBN a également fourni des contributions pour l'organisation du programme et du flux de données issu des inventaires. Un retour d'expertise complet rédigé par la FCBN à la suite du Comité de Pilotage de début juillet 2011 a notamment été transmis au MNHN/SPN mi-août 2011 et des propositions de modification du document méthodologique « Format et flux de données » ont été formulées.

La FCBN a notamment recommandé que le Format standard de données du programme Carnet-B soit traité de façon cohérente avec le projet de Format standard de données du SINP répondant aux exigences européenne de la directive INSPIRE ainsi qu'avec l'architecture d'intégration des données dans le SINP. Elle a aussi rappelé l'existence d'un Format standard de données « Flore » élaboré et déjà testé par les CBN et qui pourrait servir de standard de travail dans le cadre du SINP.



Travaux d'inventaire
CBN méditerranéen de Porquerolles ©



Travaux d'éradication d'espèces
exotiques envahissantes (*Carpobrotus*)
CBN Méditerranéenne de Porquerolles ©

7. Appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale pour la biodiversité

COORDINATION DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LES « ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES – FLORE »

En réponse au Grenelle de l'environnement et de la stratégie nationale pour la biodiversité, la FCBN a en outre été sollicitée par le MEDDTL en septembre 2010 pour apporter son concours à l'établissement d'une proposition d'organisation d'un réseau de surveillance du milieu naturel en France métropolitaine sur les espèces exotiques envahissantes (EEE) et répondre aux besoins d'expertises exprimés, portant notamment sur la flore.

En 2011, les travaux ont essentiellement porté sur la **rédaction d'une proposition d'organisation d'un dispositif d'alerte et de surveillance des espèces exotiques envahissantes**. Ce travail, coordonné et structuré en partenariat avec le MNHN/SPN, a notamment porté sur la réalisation d'une enquête adressée aux acteurs de l'environnement et sur la consultation d'établissements publics. Un rapport intitulé "proposition d'organisation d'un réseau de surveillance du milieu naturel sur les espèces exotiques envahissantes (EEE), ayant un impact négatif sur la biodiversité" a été remis au MEDDTL en décembre 2011. De plus, la **rédaction du Plan national de lutte contre l'Herbe de la Pampa a été finalisée en avril 2011** par le CBN de Corse en charge de cette rédaction pour le compte de la FCBN dans le cadre d'une délégation à maîtrise d'ouvrage. Pour sa part, la FCBN a participé au Comité de suivi du Plan national de lutte et a apporté son appui technique à travers de nombreuses relectures et des réunions téléphoniques de travail.

Par ailleurs, la FCBN a apporté un appui au MEDDTL sous différentes formes :

- **l'expertise et la participation aux initiatives européennes et internationales** : productions d'avis concernant les documents produits par la Commission européenne dans le cadre de la mise en place d'un outil législatif concernant les EEE. Ce travail fait suite à celui initié en 2010 avec des propositions d'experts pour les groupes de travail de la Commission ;
- **l'appui aux actions du MEDDTL** : travail sur la réglementation, participation à l'expertise pour l'appel à projets Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB), sur le

lot "lutte contre les EEE en Outre-mer.", production de 4 expertises en partenariat avec le MNHN/SPN, participation aux réunions du jury pour ce lot d'appel à projets ; participation au comité de pilotage de l'étude sur les infrastructures de transport et les EEE pilotée par le CETE Nord-Picardie et proposition de 15 experts flore mobilisables pour la constitution d'un réseau national d'expertise sur les EEE, dans le cadre des appels à projets SNB ;

- **la contribution à l'élaboration des éléments de cadrage sur les EEE en Outre-mer**, en collaboration avec le Comité français de l'IUCN et le MNHN ; préparation d'une note de synthèse sur les actions EEE du CBN de Mascarin en 2011 ;

- **la veille bibliographique**, sous traitée par délégation à maîtrise d'ouvrage au CBN de Porquerolles et effectuée via le logiciel de gestion de la bibliographie Endnote ;

- **la sensibilisation du public**, pour laquelle la FCBN et le MNHN/SPN ont co-organisé un atelier commun sur la problématique des EEE lors de la Fête de la Science en octobre 2011, ayant accueilli environ 150 personnes, avec notamment la mise en place d'une exposition, l'animation de débats avec le grand public mobilisant une dizaine de scientifiques pour participer aux animations, des jeux et vidéo regroupant des interviews d'une quinzaine de personnes ;

- **la communication** à travers une intervention sur la situation géographique de certaines EEE au niveau national pour le colloque régional "Espèces invasives en Pays de la Loire" ; la présentation réalisée par P. LACROIX du CBN de Brest (antenne Pays de la Loire) lors du colloque organisé les 11 et 12 mai 2011 ; la contribution à la rédaction des actes du colloque ; la participation aux réunions du groupe de travail Loire-Bretagne, animé par la Fédération des conservatoires d'espaces naturels.

Enfin, la FCBN a participé à des groupes de travail nationaux, notamment au GT « Invasion biologique en milieu aquatique », créé en 2008 et piloté par l'ONEMA, et au séminaire « Plans nationaux d'actions qui s'est tenu à Bordeaux les 29 et 30 novembre 2011, afin d'identifier d'éventuels points de blocage pour les plans nationaux de lutte.



Travaux d'inventaire sur les îles éparses. M. Lacoste - Juan de nova - CBN Mascarin ©

APPUI AUX POLITIQUES DE L'ÉTAT DANS LES DOM ET LES COM

L'action a consisté à apporter un appui aux démarches générales de connaissance et de conservation. Dans ce cadre, ont été réalisés :

- l'identification de problématiques communes en poursuite de l'atelier outre-mer organisé à La Réunion en décembre 2010 et une recherche de programmes d'actions en commun dans les DOM ;
- un appui aux programmes scientifiques dans le cadre du développement du réseau des CBN en outre-mer (émergence) visant à favoriser les échanges scientifiques entre les acteurs et avec les partenaires impliqués sur chaque territoire ;
- la représentation et la promotion du réseau sur les enjeux et les spécificités ultramarines.
- un appui aux échanges d'expériences et d'expertise entre le CBN de Mascarin et le Conservatoire Botanique des Iles de Guadeloupe ;
- une participation à 4 réunions du GT "Outre-mer" pour la révision de la SNB ;
- une participation à 4 réunions de la commission « Espèces » et du GT « Outre-mer » de l'UICN France.

CONTRIBUTION À LA MISE EN ŒUVRE DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

La FCBN a été sollicitée par le MEDDTL sur différents volets des critères de cohérence nationale Trame Verte et Bleue (TVB) : dans le cadre de la réflexion sur le critère « espèces végétales » (état de l'art, production et test d'une méthodologie, production des listes si jugées pertinentes) avec 4 CBN référents, et sur l'appui au MNHN/SPN sur deux critères de cohérence : « habitats de cohérence TVB » et « continuums d'importance nationale et d'enjeux transfrontaliers ». Elle a pour cela mobilisé le réseau des CBN.

Après présentation du projet aux experts TVB lors du séminaire du 23 mars, **le rapport de la FCBN intitulé "Réflexion et essai méthodologique de définition des listes d'espèces végétales pour la cohérence nationale de la TVB" a été transmis au MEDDTL le 29 mars.**

Ce travail d'approfondissement de la réflexion sur les listes d'espèces végétales « déterminantes TVB » a mis en exergue l'intérêt de retenir une entrée « espèce » pour ce critère de cohérence. Au regard de l'état des connaissances et notamment des lacunes relatives aux espèces non patrimoniales, il n'apparaît toutefois pas possible de proposer dès à présent une méthodologie complète et reproductible permettant l'identification des espèces végétales pour lesquelles les continuités écologiques sont importantes : aucune liste d'espèces végétales ne semble envisageable pour la première génération des orientations nationales. La mise en place de suivis "flore" a été recommandée, en lien avec les SRCE, afin de développer les connaissances, d'être en capacité d'analyser les informations au niveau national, en vue de la seconde génération des orientations nationales.

Cette étude menée par la FCBN, et les études « habitats de cohérence TVB » et « grands continuums d'importance nationale et d'enjeux transfrontaliers » coordonnées par le MNHN ont été présentées à la Commission flore du CNPN puis aux présidents des CSRPN en avril. L'appui de la FCBN au MNHN s'est notamment traduit par deux notes synthétisant les remarques du réseau, essentiellement sur le critère « grands continuums d'importance nationale et d'enjeux transfrontaliers ».

La FCBN a également participé à diverses réunions techniques, en particulier :

- à la restitution des travaux de l'Association Inter-Parcs du Massif central (18 janvier 2011) ;
- au groupe d'échange animé par la Fédération des Parcs naturels régionaux sur les thèmes de la « TVB et paysage » (6 juillet 2011) et du « suivi et de l'évaluation » (8 décembre 2011) ;
- à la soutenance de thèse de Laure CORMIER « Trames vertes : entre discours et matérialités, quelles réalités ? » (29 septembre 2011) ;
- à la réunion de mise en place du Comité régional TVB en Bretagne (8 novembre 2011).
- à la réunion État – Régions (22 novembre 2011).

COORDINATION DE L'ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DES ESPÈCES ET DES HABITATS D'INTÉRÊTS COMMUNAUTAIRES POUR LA FLORE ET LES HABITATS

Un nouveau rapport concernant l'état de conservation des espèces et des habitats de la directive « Habitats, faune, flore » 92/43/CEE du 21 mai 1992 sera demandé par la Commission européenne aux États membres dès le premier semestre 2013. Un groupe de coordination national présidé par le MEDDTL et animé par le MNHN/SPN, dont fait partie la FCBN, a été mis en place le 7 décembre 2010, afin de piloter l'exercice d'évaluation. **La FCBN a été chargée de la coordination de l'expertise sur la flore au sens large et sur les habitats, hors habitats marins dans le cadre d'une convention de partenariat** tripartite entre le MEDDTL, le MNHN/SPN et la FCBN, signée le 2 novembre 2011. L'action du réseau a été structurée autour de deux phases : développement des connaissances et lancement de la réalisation du rapportage.

Les listes des taxons et des habitats d'intérêt communautaire qui seront rapportés en 2013, ainsi que les domaines biogéographiques de présence de ces taxons et habitats, ont été fixées à l'automne 2011 avec les groupes d'expertise thématiques, les rédacteurs et le MNHN. Trois habitats (n° 2270 et 3170 en atlantique, 9260 en alpin) sont en attente d'arbitrage par le MNHN afin de préciser s'ils seront ou non rapportés sur les domaines biogéographiques douteux.

Dans le cadre de l'acquisition des connaissances, différentes actions ont été réalisées en 2011 (délégations à maîtrise d'ouvrage) pour des taxons de la directive en déficit de connaissances :

- étude bibliographique sur les bryophytes présents sur le territoire d'agrément du CBN alpin et réalisation d'une phase d'inventaire de terrain sur *Dicranum viride*, *Meesia longiseta*, *Riccia breidleri*, *Mannia triandra* (CBN alpin) ;
- prospections de terrain sur *Drepanocladus vernicosus* (CBN de Franche-Comté) ;
- prospections de terrain sur *Dicranum viride*, *Drepanocladus vernicosus*, *Meesia longiseta*, *Mannia triandra*, *Trichomanes speciosum* (CBN du Massif central) ;
- prospections de terrain pour *Dicranum viride* (CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées).

Le programme sur les lichens, mené avec l'appui du CBN des Pyrénées et Midi-Pyrénées, a été reformulé avec l'Association Française de Lichénologie : ce programme doit permettre de remonter des données de distribution sur différents taxons *Cladonia* subg. *Cladina* et les résultats devraient être exploitables en septembre-octobre 2012 sous formes de cartes nationales de distribution communale et à la maille européenne 10 x 10 km.

Dans le cadre du lancement du rapportage, la FCBN a eu la responsabilité d'identifier les rédacteurs d'environ 480 formulaires d'évaluation « flore » et « habitats ». Ce travail est effectif, excepté pour quatre formulaires « habitats » pour lesquels un rédacteur reste à identifier. Les experts des CBN se sont engagés à rédiger près de 80 et 85 % des formulaires totaux « flore » et « habitats ». Différents experts et structures partenaires ont par ailleurs été sollicités afin de contribuer à l'exercice en appui aux rédacteurs, notamment les têtes de réseaux : FCEN, RNF, PNF et FPNRF. Ce travail se poursuivra en 2012 afin d'assurer la robustesse du rapportage.

Les rédacteurs, majoritairement des CBN, ont pu commencer à tester et proposer des améliorations à l'outil de saisie en ligne des formulaires d'évaluation, mis à disposition par le MNHN/SPN.

Par ailleurs, différents groupes d'expertise par groupe taxonomique et par type de « milieu » ont été mis en place en 2011 afin :

- d'organiser l'expertise pluraliste nécessaire au remplissage des formulaires de rapportage ;
- d'identifier si besoin les spécificités du groupe et trouver les solutions méthodologiques adéquates ;
- de régler les éventuels désaccords entre les experts ;
- de valider puis transmettre au groupe de coordination nationale le rapport du groupe.

Les groupes d'expertise « Flore » et « Habitats » ont respectivement été lancés par le MNHN/SPN et la FCBN le 18 mai 2011 et le 7 juin 2011. Afin de faciliter les échanges et la robustesse scientifique, le groupe « Flore » a été subdivisé en trois sous-groupes « Lichens », « Bryophytes », « Ptéridophytes et Angiospermes » ; et le groupe « Habitats » en cinq sous-groupes « Habitats forestiers », « Habitats littoraux et dunaires », « Habitats aquatiques et humides », « Habitats agropastoraux », « Habitats rocheux, glaciers ». Cinq plateformes d'animation (Google groupes) ont été mises en place en octobre afin de favoriser les échanges à distance au sein des groupes d'expertise thématiques. Des réunions physiques seront organisées en 2012 pour chacun des sous-groupes d'expertise.

L'avancée des travaux de coordination de l'expertise flore et habitats a été présentée aux partenaires le 15 septembre 2011, lors d'une réunion du groupe de coordination nationale, animée par le MNHN/SPN.

Fin novembre, la FCBN a transmis au MNHN une synthèse des observations du réseau des CBN et des membres des groupes d'expertise thématiques sur le guide méthodologique européen traduit par le MNHN, en vue d'une actualisation de ce guide par le MNHN.

La remontée des données a été organisée pour les bryophytes et les plantes vasculaires : les **données « flore »** des CBN ainsi que celles de différentes structures lorraines (Floraine, Conservatoire des Sites Lorrains, Jardins et Conservatoire botanique de Nancy) et alsacienne (Société botanique d'Alsace) ont pu ou **sont en cours d'être rassemblées**, nécessitant un travail préparatoire important avec en particulier la définition d'un format basé sur le format standard de données flore du réseau (réunions internes FCBN réunion technique FCBN / CBN).

Les données de répartition/distribution des taxons ainsi que les effectifs de population ont été rassemblées dans le cadre du volet « DATA » du format standard de données flore (FSD-FL) croisé avec les besoins liés au rapportage. Deux scénarii ont été distingués par la FCBN concernant le niveau de précision pour la remontée des données : « une ligne égale une observation » pour un taxon donné et, « une ligne égale une synthèse des éléments du CBN » pour une maille européenne 10 x 10 km donnée, pour un domaine biogéographique donné et pour un taxon donné.

Les données de surface et qualité des habitats d'espèce, de menaces et/ou pressions pesant sur les taxons ainsi que de tendances d'évolution des différents paramètres sont remontées dans le cadre du volet « TAXA » du FSD-Flore : une ligne correspond à la situation d'un taxon pour un domaine biogéographique sur le territoire d'agrément du CBN.

L'ensemble des phases d'agrégation et de répartition des données, nécessaires au rapportage « flore », ont été menées avec un appui du CBN du Massif central.

Flûteau nageant
(*Luronium natans*)
B. Valentin - CBN de Bailleul ©

LANCEMENT DU PROGRAMME DE CARTOGRAPHIE NATIONALE DES HABITATS (CARHAB)

La France ne dispose pas encore d'une cartographie des habitats naturels et semi-naturels sur l'ensemble de son territoire. Or, cette cartographie est indispensable pour améliorer l'évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire et sera par ailleurs très utile pour analyser les continuités écologiques, l'impact des grands projets d'aménagement, la pertinence du réseau d'aires protégées ou encore l'élaboration d'une liste rouge nationale des habitats.

En 2011, la FCBN a poursuivi son implication dans ce dossier phare de la SNB, dont elle est à l'origine, afin de proposer un plan d'assemblage cohérent entre les différents aspects de la méthodologie de cartographie nationale des végétations et habitats, tenant compte de la multiplicité des acteurs et de l'hétérogénéité du territoire et des expériences et compétences existantes. Elle s'est appuyée sur le « Cadre méthodologique pour une cartographie nationale des végétations naturelles et semi-naturelles terrestres en France (2010-2018) » élaboré par la FCBN et ses partenaires en 2010 (FCBN/SPN/Cemagref/MEEDDM – cf. Olivier et al. 2010).

Faisant suite à une demande du MEDDTL, la FCBN a transmis le 10 mai 2011 des propositions de fiches actions accompagnées d'une évaluation financière, soulignant la nécessité de coordination et de mise en relation entre thématiques lorsqu'elles sont indispensables pour assurer la cohérence de l'ensemble et proposant de prioriser certaines actions de façon à mobiliser au mieux l'expertise au regard des moyens mobilisables.

Conformément au programme d'actions 2011 transmis par le MEDDTL en juillet, la FCBN a initié et assuré le pilotage de plusieurs actions du programme Carhab :

- la **remobilisation des cartes existantes** et la structuration des données au niveau régional ;
- la **modélisation de la présence probable de végétations et d'habitats** permettant de prédire la présence de type de végétation sur la base de données indirectes.

Ce rôle de pilotage a nécessité d'organiser le travail et sa répartition entre les différents partenaires mobilisés (CBN, IRSTEA), d'animer et de coordonner et de rendre compte régulièrement au MEDDTL.

Les CBN alpin, du Massif central et de Corse ont initié un déploiement pilote complet du projet de cartographie nationale des habitats sur tout ou partie de leur territoire d'agrément.

Plusieurs notes d'information ont été produites tout au long de l'année pour tenir informé les CBN de l'état d'avancement du projet.

Enfin, le réseau des CBN a été activement impliqué en tant que partenaire, dans l'ensemble des actions du projet :

- La déclinaison du Prologue des Végétations de France (cf. tableau ci-après)

- Les nomenclatures du « fond blanc »

La FCBN s'est impliquée dans la définition des nomenclatures du « fond blanc » en contribuant aux spécifications du produit par les utilisateurs aval que sont les CBN.

- La remobilisation des données végétations et habitats

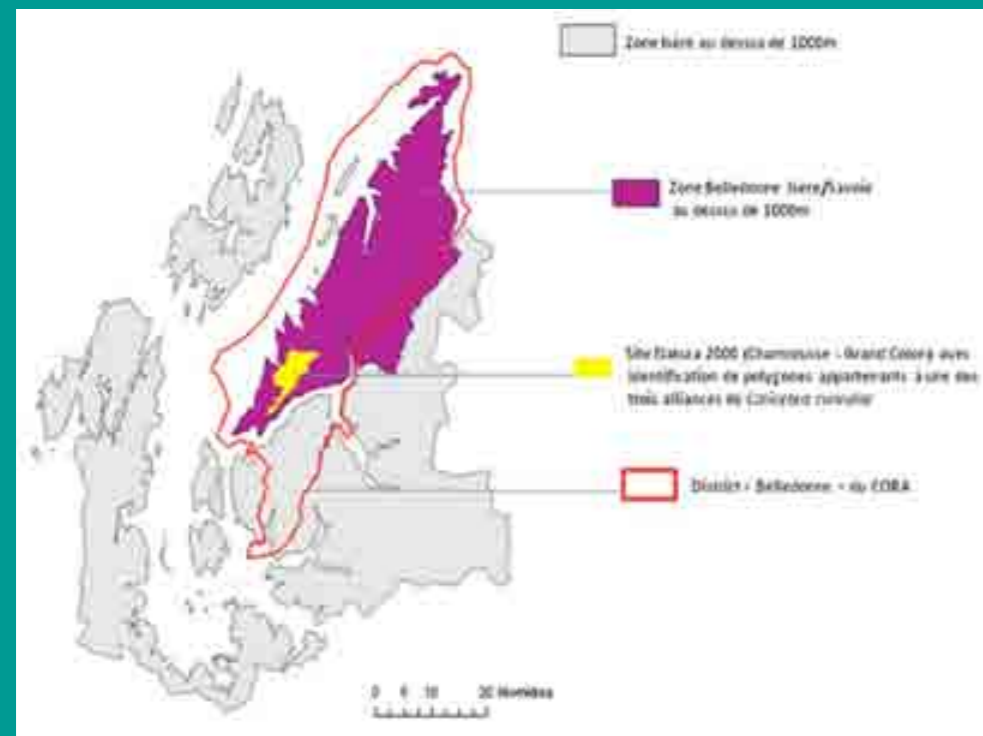
En novembre 2011, la FCBN a recruté un chargé de mission « données végétations/habitats » (CDD de 4 mois), pour le recensement précis puis la remobilisation de données végétations/habitats de façon mutualisée entre les deux programmes CarHab et DivGrass. Le travail engagé concerne la collecte des couches SIG d'information nationale qui serviront à la partie "fond blanc" du programme CarHab et qui seront mises à disposition de l'ensemble des CBN, la remontée des cartes de végétations locales et régionales existantes (Natura2000, ZNIEFF, PNR), le recensement de l'ensemble des relevés floristiques des CBN en visant une cartographie nationale du nombre de relevés, par types de relevés et par types de milieux et enfin le recensement des relevés existants sur les prairies permanentes dans les bases des CBN puis mettre à disposition du projet ces données.



Les classes de végétations dont des CBN sont en charge sont les suivantes :

Classes phytosociologiques du Prodrome	CBN impliqué
Classe des <i>Stipo capensis Trachynietea distachyae</i> Brunello 1985	CBN de Porquerolles
Classe des <i>Stellarietea mediae</i> Tuxen, Lohmeyer et Preisling ex von Rochow 1951	CBN du Bassin-parisien
Classes <i>Epilobietea angustifolii</i> , <i>Galio aparines - Urticetea dioicae</i> , <i>Melampyro pratensis - Holcetea mollis</i> , <i>Salicetea purpureae</i> et contribution à d'autres travaux sur les classes (<i>Bidentetea tripartitae</i> notamment).	CBN de Bailleul
Suite du programme de déclinaison des classes (mars 2012) : <i>Loiseleurio procumbentis-Vaccinietea microphylli</i> Egger ex R.Schub. 1960, <i>Tuberarietea guttati</i> (Braun-Blanq. ex Rivas Goday 1958) Rivas Goday et Rivas-Martínez 1963, <i>Bidentetea tripartitae</i> Tuxen, W.Lohmeyer et Preisling ex von Rochow 1951, <i>Quercetea pubescenti-petraeae</i>	CBN du Massif central
Classe des <i>Salicetea herbaceae</i> Br.-Bl. 1948, <i>Festuco-Seslerietea caeruleae</i> Barbero & Bonin 1969, <i>Caricetea curvulae</i> Br.-Bl. 1948, <i>Carici rupestris-Kobresietea bellardii</i> Ohba 1974	CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées

Pour la Corse, l'action vise la constitution d'un catalogue des végétations.



Site pour la modélisation des végétations sur le territoire d'agrément du CBN alpin

Enfin dès novembre 2011, la FCBN a initié l'action de modélisation qui vise à prédire la distribution de la probabilité d'occurrence de classes et d'alliances de végétation (Prodrome) à l'aide de l'approche dite du maximum d'entropie. Cette action est menée de façon partenariale entre le CBNA et l'IRSTEA de Grenoble pour lequel la FCBN assure le portage du poste du modélisateur. La zone d'étude correspond au territoire de Belledonne.

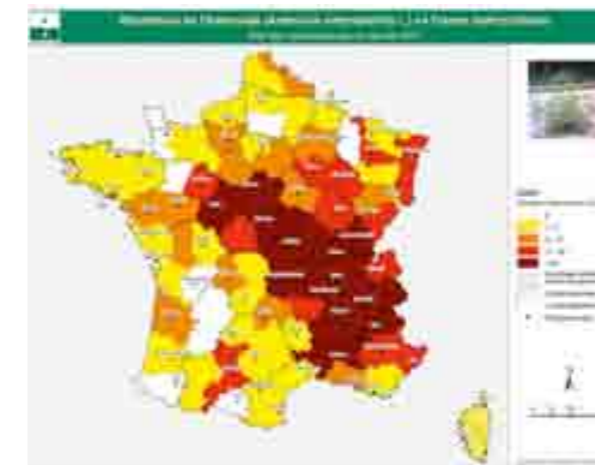
CARTOGRAPHIE NATIONALE DE L'AMBROISIE

La réalisation d'une cartographie nationale de présence de l'ambrosie a été inscrite dans le Plan national santé environnement 2 (PNSE 2), au sein de l'action n°22 « Prévenir les allergies » et de sa mesure « Lutte contre l'ambrosie », dont la Direction générale de la santé (DGS) est le pilote. Cet état des lieux sur les secteurs non infestés, peu touchés, très infestés, ainsi que sur les fronts d'infestation est nécessaire pour mettre en place, par la suite, des plans d'actions de lutte adaptés à chaque contexte.

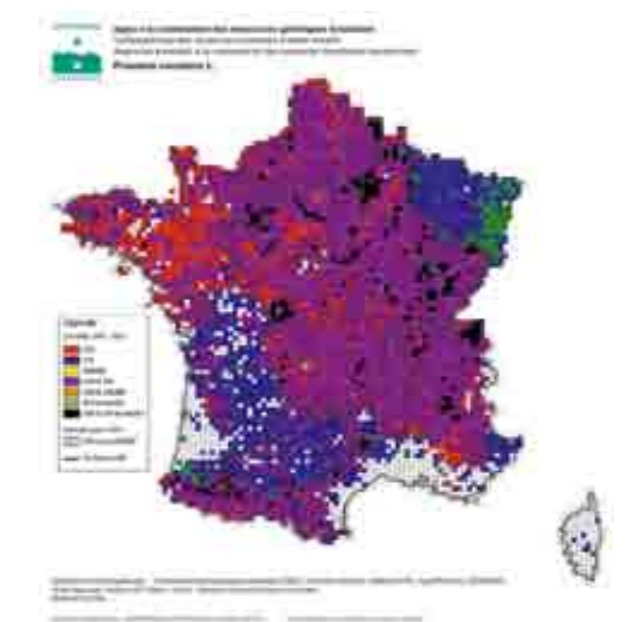
La FCBN a été désignée en 2010 par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé pour réaliser ce projet (DGS) de cartographie nationale de l'ambrosie.

En janvier 2011, la FCBN a finalisé la coordination de l'assemblage des données relatives à l'ambrosie (*Ambrosia artemisiifolia* L.) issues des bases de données floristiques des Conservatoires botaniques nationaux (CBN). Elle a assuré la constitution d'une table informatique de synthèse des observations d'ambrosie (*Ambrosia artemisiifolia* L.) sous un format Excel. Sur cette base, elle a assuré la réalisation d'une carte provisoire de synthèse de la distribution des observations d'ambrosie à l'échelle nationale, avec contours départementaux. Ces travaux ont été présentés le 25 janvier 2011 auprès de l'ensemble des membres du groupe de travail, lors d'une réunion que s'est tenue au Ministère de la Santé.

Ce lot de données a suscité l'intérêt de divers acteurs nationaux et internationaux pour qui des conventions d'échange de données ont été préparées fin 2011.



APPUI A LA COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES



Dans le cadre de la programmation 2008, la FCBN a initié un appui à la Commission des ressources génétiques forestières (CRGF) qui a mis en place un réseau de conservation de la diversité génétique pour les grandes essences sociales forestières et a commencé à s'intéresser aux espèces disséminées.

L'objectif est de réaliser une première cartographie à petite échelle de la répartition des essences forestières sociales, disséminées ou rares de France métropolitaine et de commenter la pertinence des cartes obtenues. Ces cartes permettront de fournir un premier état des lieux et d'abonder la réflexion stratégique sur les priorités de conservation, de communiquer des cartes au niveau national ou européen et de définir les besoins d'amélioration de la connaissance.

Cette opération devait initialement être confiée à l'équipe de la FCBN, mais compte tenu de la mise en place progressive de l'équipe et des autres priorités, elle a été coordonnée par le CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées avec l'appui du CBN de Corse (approche bibliographique sur les espèces disséminées).

L'opération s'appuie sur l'agrégation des données de répartition de plus de 80 arbres et arbres forestiers rassemblées par les CBN, l'Inventaire forestier national (IFN) et AgroParisTech (centre de Nancy ex-ENGREF).

En 2011, la mise au format et l'agrégation à la maille 10x10 km de plus de 1 200 000 données élémentaires a été terminée. Il reste à réaliser la qualification du jeu de données (identification des problèmes de validation de données et estimation de la qualité du jeu de données pour refléter la répartition actuelle de chaque taxon) et à produire le rapport final.



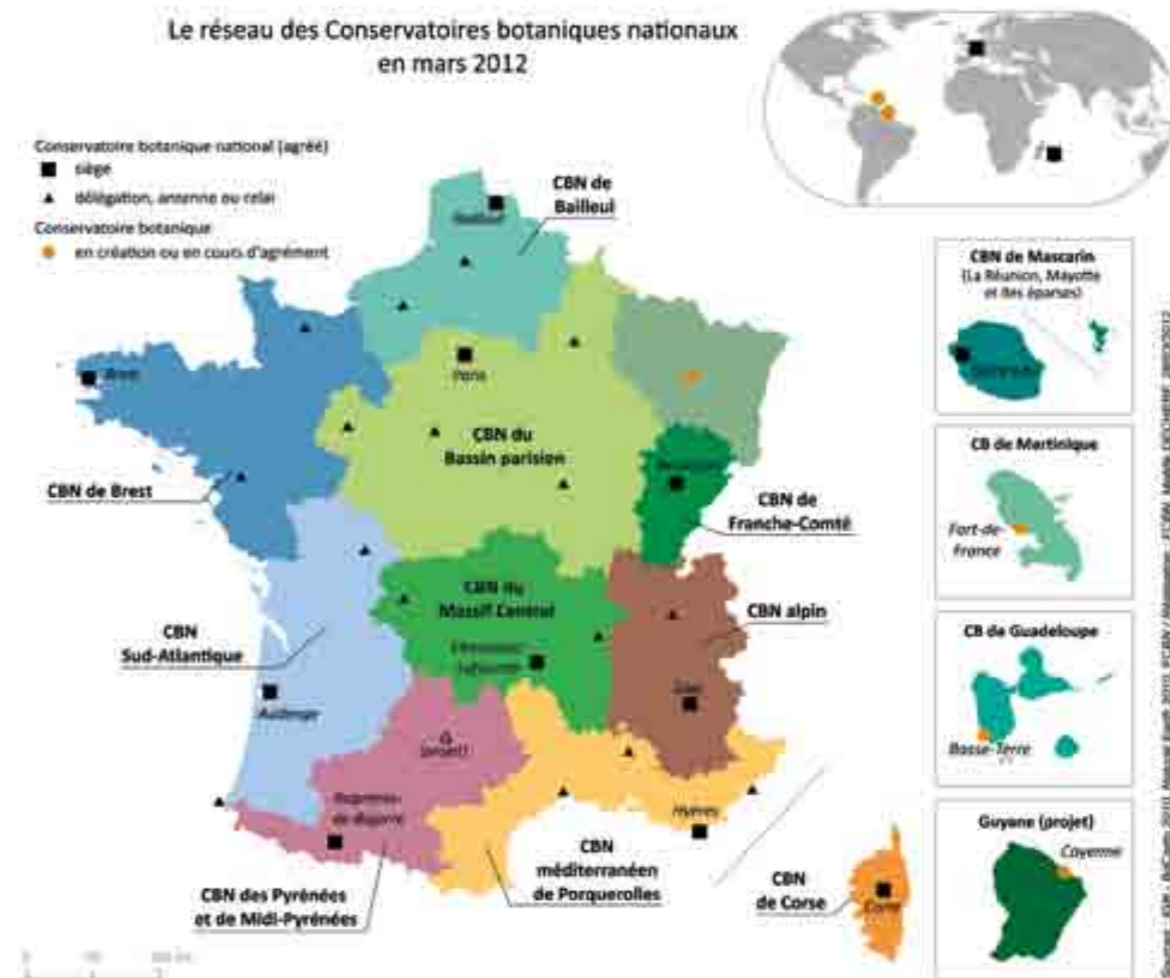
A. Descheemacker - CBN Massif central ©

8. Création de supports de communication et de diffusion des connaissances

En l'absence de chargé de mission "communication et événementiel" au sein de l'équipe, et compte-tenu de la vacance du poste de directeur-adjoint durant huit mois, les actions de création de supports de communication et de diffusion des connaissances n'ont pas pu être totalement menées à bien en 2011.

CREATION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION

Afin de disposer de documents de présentation des CBN et de leur fédération, l'élaboration d'un projet de plaquette de présentation et d'un projet de document de type « questions/réponses » a été initiée. Par ailleurs, la carte de présentation du réseau des CBN a été remise à jour et modernisée. Une réflexion a été engagée pour réaliser un "baromètre de la flore et des habitats" sous la forme d'indicateurs annuels renseignés par l'ensemble des CBN.





Carte de vœux de la FCBN
S. Perera - CBN Massif central ©

Une première carte de vœux de la FCBN, dont l'élaboration graphique a été confiée au CBN du Massif central, a été diffusée à plus de 900 exemplaires d'une part auprès des équipes des CBN et des membres des organes de gouvernance des CBN pour renforcer l'appartenance au réseau, d'autre part auprès des partenaires institutionnels, techniques et socioprofessionnels, pour mieux faire connaître la FCBN et la mise en place récente et progressive de son équipe scientifique et technique.

Par contre, les projets de site internet et de site extranet dédié à l'animation du réseau, n'ont pas pu être menés à bien compte-tenu de retards de certains recrutements et constitueront une priorité de la programmation 2012.

DIFFUSION DES CONNAISSANCES : LIVRE ROUGE TOMES I ET II

Engagée en 2010, cette action vise à construire un outil permettant de rassembler et porter à connaissance le travail compilé par le réseau des CBN depuis plus de 15 ans concernant près de 1 100 taxons de la flore vasculaire métropolitaine.

Une première version d'un **outil composé d'une base de données et d'une interface cartographique web a été développée et mise à disposition des directeurs de CBN en septembre 2011** pour un usage interne au réseau. L'interface web de consultation du Livre rouge de la Flore menacée de France traduit en particulier le travail coordonné ces dernières années par le CBN de Bailleul pour le bilan des actions de conservation des taxons du Tome I (comprenant l'actualisation des données de répartition), et par le CBN méditerranéen de Porquerolles pour le Tome II.



Annexes

COMPTE-RENDU FINANCIER

Tableau de synthèse

FONCTIONNEMENT		Prévisionnel	Réalisé
60 Achats		36 506,00 €	10 259
604	Achat d'études et de prestations de service	6 400,00 €	0 €
605	Achat matériel équipements travaux	9 213,00 €	4 139 €
6061	Fournitures non stockées (eau énergie)		1 821 €
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement		1 419 €
6064	Fournitures administratives		2 881 €
6068	Autres fournitures	20 893,00 €	
61 Services extérieurs		53 427,00 €	30 364 €
611	Sous-traitance générale		56 €
613	Locations	23 600,00 €	17 396 €
615	Entretien et réparations	24 427,00 €	10 041 €
616	Assurance	1 000,00 €	498 €
6183	Documentation	4 400,00 €	0 €
6185	Frais de colloques bryologie		2 372 €
62 Autres services extérieurs		763 925,00 €	657 199 €
622	Rémunération intermédiaires et honoraires	691 243,00 €	618 176 €
623	Publicité, publication, relations publiques	6 500,00 €	1 603 €
625	Déplacement, missions et réceptions	55 182,00 €	28 864 €
626	Frais postaux et télécommunications	10 000,00 €	7 351 €
627	Services bancaires, autres	1 000,00 €	487 €
6281	Cotisations		719 €
63 Impôts et taxes		54 443,00 €	40 195 €
631	Impôts et taxes sur rémunération	42 443,00 €	30 212 €
635	Autres impôts et taxes	12 000,00 €	9 983 €
64 Charges de personnel		565 942,00 €	444 381 €
641	Rémunération des personnels	354 561,00 €	300 572 €
645	Charges sociales	198 001,00 €	135 609 €
648	Autres charges de personnel	13 380,00 €	8 200 €
65 Autres charges de gestion courante		8 400,00 €	10 €
651	Redevance pour concessions, brevets, licences, marques, procédés		
67 Charges exceptionnelles		12 550,00 €	1 119 €
66 Charges financières		0 €	
68 Dotations amortissements, dépréciations et provision		14 000,00 €	8 603 €
6811	Dotation aux amortissements		8 603 €
TOTAL DES DEPENSES		1 509 193,00 €	1 192 129 €

	Prévisionnel	Réalisé
Report à nouveau		
70 Vente de produits finis, prestations de services, mds	17 005,00 €	13 726 €
Prestations de services	9 000,00 €	13 726 €
Vente de marchandises	8 005,00 €	0 €
74 Subventions d'exploitation	1 309 660,00 €	1 304 660 €
Subvention MEDDTL	1 199 959,00 €	1 199 959 €
Subvention DREAL LORRAINE	27 000,00 €	27 000 €
Subvention MNHN	5 000,00 €	0 €
Produit constaté d'avance	77 701,00 €	77 701 €
75 Autres produits de gestion courante	55 000,00 €	55 083 €
756 dont Cotisations	55 000,00 €	55 000 €
76 Produits financiers	0,00 €	2 218 €
77 Produits exceptionnels	0,00 €	1 200 €
78 Reprises sur amortissement et provisions (fond dédié)	127 528,00 €	127 528 €
79 Transferts de charges (fonds dédiés)		- 354 594 €
TOTAL DES RECETTES	1 509 193,00 €	1 149 821 €

INVESTISSEMENT	Prévisionnel	Réalisé
immobilisations (hors résultat)	0 €	24 291 €

Ressources prévisionnelles et ressources perçues au 31 décembre 2011

Nature de la ressource	Prévision	Réalisation*
Prestations de services	9 000 €	8 725 €
Vente de marchandises	8 005 €	0 €
Subvention MEDDTL	1 199 959 €	1 199 959 €
Subvention DREAL Lorraine	27 000 €	27 000 €
Subvention MNHN	5 000 €	0 €
Cotisations des CBN	55 000 €	40 000 €
Produits constatés d'avance 2010	77 701 €	77 701 €
Fonds dédiés 2010	127 528 €	127 528 €
autres produits	0 €	3 418 €
TOTAL	1 509 193 €	1 484 331 €

* hors créances de 20 332 €

Dépenses prévisionnelles et dépenses réalisées au 31 décembre 2011

Nature des charges	Prévision	Réalisation*
Fonctionnement	1 42 383 €	82 878 €
Déplacements, missions	55 182 €	28 864 €
Charges de personnels	565 942 €	444 381 €
Honoraires et sous-traitance	691 243 €	595 812 €
Impôts et taxes	54 443 €	40 195 €
TOTAL	1 509 193 €	1 192 129 €

* hors immobilisations de 24 291 € (comptabilisées en investissement)

Serre pédagogique
du CBN de Brest (serres)
L. Ruellan - CBN de Brest ©





PARMI NOS PARTENAIRES

Institutions nationales

- Ministère chargé de la protection de la nature (MEDDTL)
- Ministère chargé de l'Agriculture (MAAPAR)
- Ministère chargé de la Santé
- GIP Atelier technique des espaces naturels (ATEN)

Organismes scientifique, technique ou d'enseignement

- Muséum national d'histoire naturelle de Paris (MNHN)
- Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA, ex Cemagref)
- Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
- Agro ParisTech-Engref
- Inventaire forestier national (IFN)
- Institut géographique national (IGN)
- Université catholique de l'Ouest (UCO)
- Institut pour la recherche et le développement (IRD)

Organismes de gestion

- Office national des forêts (ONF)

Têtes de réseaux

- Parcs nationaux de France (PNF)
- Réserves naturelles de France (RNF)
- Fédération des parcs naturels régionaux (FPNR)
- Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN)

Fondations

- Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB)

Associations

- Floraine
- Telabotanica
- Association française de lichénologie (AFL)
- Association française des haies et arbres champêtres
- Plante & cité
- Société française de phytosociologie (SFP)
- Société française d'orchidophilie (SFO)



LE RÉSEAU DES CONSERVATOIRES BOTANIQUES NATIONAUX



CBN alpin

Domaine de Charance
05000 Gap
Tél. : 04 92 53 56 82
Fax : 04 92 51 94 58
Courriel : cbna@cbn-alpin.org
Site : <http://cbn-alpin.org>



CBN de Bailleul

Hameau des Haendries
59270 Bailleul
Tél. : 03 28 49 00 83
Fax : 03 28 49 09 27
Courriel : infos@cbnbl.org
Site : www.cbnbl.org



CBN du Bassin parisien

Muséum national d'Histoire naturelle
61, rue Buffon
75005 Paris
Tél. : 01 40 79 35 54
Fax : 01 40 79 35 53
Courriel : cbnbp@mnhn.fr
Site : <http://cbnbp.mnhn.fr>



CBN de Brest

52, allée du Bot
29200 Brest
Tél. : 02 98 41 88 95
Fax : 02 98 41 57 21
Courriel : cbn.brest@cbnbrest.com
Site : www.cbnbrest.fr



CBN de Corse

Office de l'environnement de la Corse
14, avenue Jean Nicoli
20250 Corte
Tél. : 04 95 45 04 00
Fax : 04 95 33 84 73
Courriel : cbc@oec.fr
Site : <http://cbnc.oec.fr>



CBN de Franche-Comté

Maison de l'environnement
de Franche-Comté
7, rue Voirin
25000 Besançon
Tél. : 03 81 83 03 58
Fax : 03 81 53 41 26
Courriel : contact@cbnfc.org
Site : www.conservatoire-botanique-fc.org



CBN de Mascarin

2, rue du Père Georges
Les colimaçons
97436 Saint-Leu
Ile-de-La-Réunion
Tél. : 0262 24 92 27
Fax : 0262 24 85 63
Courriel : cbnm@cbnm.org
Site : www.cbnm.org



CBN du Massif central

Le Bourg
43230 Chavaniac-Lafayette
Tél. : 04 71 77 55 65
Fax : 04 71 77 55 74
Courriel : conservatoire.siege@cbnmc.fr
Site : www.cbnmc.fr



CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées

Vallon de Salut - BP 315
65203 Bagnères-de-Bigorre Cedex
Tél. : 05 62 95 85 30
Fax : 05 62 95 03 48
Courriel : contact@cbnmp.fr
Site : www.cbnmp.fr



CBN méditerranéen de Porquerolles

34, avenue Gambetta
83400 Hyères
Tél. : 04 94 16 61 40
Fax : 04 94 16 61 49
Courriel : contact@cbnmed.fr
Site : <http://www.cbnmed.fr>



CBN Sud-Atlantique

Domaine de Certes Graveyron
33980 Audenge
Tél. : 05 57 76 18 07
Fax : 05 56 26 52 96
Courriel : cbsa.info@laposte.net
Site : www.cbnsa.fr



Fédération des Conservatoires botaniques nationaux

10-18 rue Beaumarchais - BP 87
93511 MONTREUIL-SOUS-BOIS
Tél. : 01 80 89 70 00
Courriel : contact@fcbn.fr
Site Internet : www.fcbn.fr

Le réseau des Conservatoires botaniques nationaux en mars 2012



Conservatoire botanique national (agrégé)

■ siège

▲ délégation, antenne ou relai

Conservatoire botanique

● en création ou en cours d'agrément



PROJETS DE CONSERVATOIRES BOTANIQUES NATIONAUX



CB des îles de Guadeloupe

907 chemin Circonvallation
97100 Basse Terre
Tél. : 05 90 99 06 21
Fax : 05 90 99 08 11
Courriel : cbaf.guadeloupe@wanadoo.fr
Site : www.cbafguadeloupe.fr



CB de Martinique

Parc floral - BP 4033
97254 Fort-de-France cedex
Tél. : 05 96 63 49 09
Fax : 05 96 51 49 53
Courriel : cbaf.mque@orange.fr

Sources : IGN - BoCarto 2010, Natural Earth 2010, FCBN / Réalisation : FCBN, Mabelle DECHERF, 28/03/2012



Coordination : Bruno Dutrève (FCBN).
Conception graphique : Stéphane Perera (CBN du Massif central).
Photos de couverture et dos de couverture : CBN de Mascarin,
S.Perera - CBN du Massif central, L. Ruellan - CBN de Brest.

Réalisation : Fédération des CBN - 2012



**Fédération des Conservatoires
botaniques nationaux**

10-18 rue Beaumarchais – BP 87
93511 MONTREUIL-SOUS-BOIS
Tél. : 01 80 89 70 00
Courriel : contact@fcbn.fr
Site Internet : www.fcbn.fr